

**l'éditorial  
d'Arlette  
Laguiller**

**en page 3**

**Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !**

**LUTTE  
OUVRIÈRE**  
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 1761 - 26 avril 2002 - prix : 1 €

**A bas Le Pen,  
le pire ennemi  
des travailleurs !  
A bas Chirac,  
l'homme du  
patronat !**

**La gauche de  
gouvernement  
paie sa  
politique**  
p. 4, 5

**Les résultats  
de  
l'extrême  
gauche**  
p. 7

**Vivendi  
transforme  
l'argent  
public  
en profits  
privés**  
p. 11



**Proche-Orient  
Terrorisme d'Etat  
contre les Palestiniens**

p. 8

# Sommaire

## Présidentielle

- p. 4/5 : ■ Après le 1<sup>er</sup> tour
  - Les résultats d'Arlette Laguiller
- p. 6 : ■ La faillite de la politique de Hue
- p. 7 : ■ Les résultats dans l'extrême gauche
  - L'extrême droite en France

## Tribune

- p. 6 : ■ Ni Le Pen, ni Chirac, ni rire, ni pleurer, les combattre

## Dans le monde

- p. 8-9 : ■ Proche-Orient : les visées de Sharon
  - Etats-Unis :
    - une 100<sup>e</sup> erreur de peine capitale
    - militants noirs victimes de l'arbitraire

## Leur société

- p. 10 : ■ L'épargne salariale
  - Téléphonie : emplois supprimés

## Dans l'enseignement

- p. 12 : ■ Les « itinéraires de découverte » de Lang
  - L'annualisation du temps de travail en ligne de mire
- Attaque contre les CPE

## Dans les entreprises

- p. 13 : ■ Chantiers de l'Atlantique (Saint-Nazaire) : grève pour les 1000 F
  - Citroën (Saint-Ouen - 93) : discrimination syndicale condamnée
- p. 14 : ■ Les négriers de l'hôtellerie
  - Sollac (Montataire - Oise)
  - VDM (Lucé - Eure-et-Loir)
- p. 15 : ■ SIFA (Orléans)
  - Atofina (Jarric, région de Grenoble)

## Divers

- p. 16 : ■ Le 19 mai, la Fête de Lutte Ouvrière
  - Manifestons nombreux le 1<sup>er</sup> Mai.
  - 26/27 avril : manifestons avec les « sans-papiers »

# ON NE COMBAT PAS LE PEN EN SOUTENANT CHIRAC

Le fait que le deuxième tour de l'élection présidentielle voie s'opposer les seuls Chirac et Le Pen a fait naître une émotion parmi bien des sympathisants de gauche, jeunes et moins jeunes. Des dizaines de milliers de jeunes lycéens ou étudiants sont descendus dans la rue pour faire connaître leur rejet des idées de Le Pen. C'est tant mieux, et Lutte Ouvrière a été, et continuera bien sûr de l'être, totalement partie prenante de ces manifestations.

Mais du côté des partis de la gauche plurielle - PS, PCF, Verts -, la seule perspective proposée est celle du vote Chirac au second tour en se contentant, en guise de raisonnement politique, de ce choix électoral : voter Chirac empêchera Le Pen de passer, disent-ils, en oubliant que cela veut dire aussi cautionner sa politique passée et à venir, dont rien ne nous garantit qu'elle ne rivalisera pas avec celle de Le Pen sur le terrain de la réaction, et dont on est assuré en tout cas qu'elle s'attaquera au monde du travail et à la population laborieuse, aux retraites, aux salaires, aux services publics.

C'est en fait parce que les partis de la défunte « gauche plurielle » n'ont pas d'autre politique à proposer qu'ils voudraient enfermer l'électorat de gauche dans ce piège. Et pourtant, le choix, pour faire réellement barrage à l'extrême droite et à ses idées, ne peut pas être seulement de plébisciter le 5 mai prochain celui qui opprimerait demain les classes populaires. Que l'on baptise cette union nationale derrière le candidat de la droite du nom pompeux de « front républicain » ou autrement, c'est lier par

avance les mains à la population, la désarmer et la démoraliser, puisque « c'est elle qui aura choisi » son futur président.

Pourtant faire campagne contre Le Pen n'implique pas obligatoirement d'appeler à voter Chirac ! Cette position, en fait, est, sur le plan électoral, l'aveu que les partis de la gauche plurielle ne se sentent même pas capables de s'adresser aux électeurs de Le Pen du 21 avril pour les convaincre de ne pas renouveler leur vote.

Bien sûr, parmi les électeurs de Le Pen il y a de fieffés réactionnaires qui rêvent de mettre la classe ouvrière au pas, et accessoirement tous ceux qui se réclament des idées progressistes ; mais il y a aussi malheureusement de nombreuses personnes issues des milieux populaires qui sont trompées par la démagogie de Le Pen, et qui ne voient pas qu'en réalité Le Pen est aussi leur ennemi et même leur pire ennemi. Il est vrai que si l'électorat Le Pen se maintient à un niveau élevé c'est bien souvent parce que la politique menée depuis des années par les partis de gauche les a déçus... et ces partis sont donc mal placés aujourd'hui, entre deux tours d'élection présidentielle, pour changer de langage et de politique et pour trouver le moyen de s'adresser à tous ceux qu'ils ont déçus en menant au gouvernement une politique complètement étrangère aux préoccupations des classes populaires.

Chirac, quant à lui, est le représentant attitré de la grande bourgeoisie, formé et propulsé en politique pour être son représentant zélé dans les

allées du pouvoir et le défenseur intransigeant des intérêts particuliers du grand patronat.

Dire qu'on peut s'opposer à Le Pen et à ses idées en votant Chirac, c'est une duperie qui ne peut que renforcer la fausse image du leader du Front National, contribuer à lui donner l'auréole d'un opposant radical au système dans son ensemble, lui le milliardaire chef d'entreprise qui n'est autre que l'ultime rempart du monde des possédants. C'est d'autant plus une duperie que Chirac peut très bien, demain, reprendre lui-même à son compte tout ou partie de la politique de Le Pen. Il n'y a pas de cloison étanche entre la droite et l'extrême droite. Les choix entre l'une et l'autre que font les politiciens sont bien souvent affaire de circonstances et d'opportunités politiques.

Il faut rappeler que Chirac a construit son ascension politique en faisant revivre le mythe de l'ancien parti d'extrême droite de De Gaulle, le Rassemblement du Peuple Français, (RPF), en fondant en 1976 le Rassemblement Pour la République (RPR), qui se présentait comme le représentant d'une droite dure et radicale face au laxisme de Giscard à qui il reprochait de reprendre à son compte les idées de la gauche. Pour plaire à l'électorat raciste et xénophobe, il mit en avant les valeurs de « la patrie », parla « des bruits et des odeurs » des immigrés dans les HLM, leur cuisine et le reste... Et c'est bien à dessein, quand Chirac revint au pouvoir en 1986, que son ministre de l'Intérieur Pasqua organisa démonstrativement des char-

ters pour expulser les immigrés et qu'une série de lois répressives furent préparées.

Alors Chirac est tout à fait capable de reprendre à son compte, une fois au pouvoir, la politique qui vise à plaire à l'électorat de Le Pen, en généralisant la chasse aux immigrés et en édictant des lois répressives xénophobes. Sans parler des lois antiouvrières qu'un plébiscite en sa faveur l'encouragerait à prendre, en se sentant « légitimé par la nation tout entière ».

Rappelons aussi que toute une partie de l'encadrement des partis d'extrême droite d'aujourd'hui vient du RPR ou de l'UDF, certains comme Madelin, eux, ayant fait le chemin inverse. Le passage d'un bord à l'autre n'a jamais posé de problèmes dans ces milieux où l'on se combat surtout pour des raisons d'influence électorale et de choix politiques. Alors, présenter Chirac et ses compères comme un rempart contre Le Pen et ses idées serait une douce plaisanterie, si les choses n'étaient pas sérieuses.

En réalité, certains à gauche voudraient se servir de cette sorte d'union nationale dans le vote Chirac, pour cacher leur véritable politique, qui refuse de s'attaquer au pouvoir du grand patronat et à sa dictature économique qui pèse sur les conditions de vie de la population laborieuse

Faire cause commune avec un tel ennemi avéré des travailleurs, ce n'est pas faire barrage à la pire des réactions, c'est au contraire faire son lit.

Paul SOREL

## LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyste) - membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste (trotskyste) qui édite Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, minorité d'exploiteurs d'un côté et majorité d'exploités de l'autre. Une société qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Pour les militants de Lutte Ouvrière, le socialisme est aussi éloigné des politiques conservatrices de Mitterrand-Jospin que le communisme l'est de l'image qu'en a donnée la dictature stalinienne qui a régné en URSS.

Nous sommes convaincus que les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt au maintien de l'actuelle société. Mais pour cela ils devront détruire l'appareil d'Etat de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi ses tribunaux, sa police, son armée pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages de l'économie.

Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre. C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé. Nous sommes convaincus que c'est la seule façon d'être aujourd'hui réellement internationalistes, et communistes et socialistes révolutionnaires.

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE - B.P. 233 - 75865 PARIS CEDEX 18 - FRANCE

### LUTTE OUVRIÈRE SUR INTERNET

<http://www.lutte-ouvriere.org> - E.mail: [journal@lutte-ouvriere.org](mailto:journal@lutte-ouvriere.org)

La Société d'Éditions de Lutte ouvrière - BP 233, 75865 PARIS CEDEX 18 Tél : 01 48 43 65 58 est une SARL au capital de 7622,45 € (50000 F), durée cinquante ans, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1970. Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. Tirage 14200 exemplaires. Impression : Roto de l'Île-de-France, 3, rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil - 01 48 14 21 65. Commission paritaire des publications n°64995.

## SOUTENEZ LUTTE OUVRIÈRE !

Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière et sont à envoyer à LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18. Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti « Lutte Ouvrière » conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées, et que tout don de plus de 100F consenti à un mandataire doit être versé par chèque.

### ABONNEMENTS À LUTTE OUVRIÈRE ET LUTTE DE CLASSE

	LUTTE OUVRIÈRE		LUTTE DE CLASSE
	1 an	6 mois	(1 an soit 10 N°)
France, DOM-TOM	35 €	18 €	15 €
DOM-TOM, voie aérienne	50 €	25 €	21 €
Europe Afrique Moyen-Orient États-Unis Canada	60 €	30 €	15 €
Asie Océanie autre Amérique	75 €	38 €	26 €
Asie Océanie autre Amérique (voie prioritaire)	90 €	45 €	32 €

Envois sous pli fermé : tarif sur demande

### BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM : .....  
 PRÉNOM : .....  
 ADRESSE : .....  
 .....  
 CODE POSTAL et VILLE : .....  
 .....  
 COMPLÈMENT D'ADRESSE .....  
 .....  
 Je m'abonne à : LUTTE OUVRIÈRE - LUTTE DE CLASSE, pour une durée de .....  
 .....  
 (rayer la mention inutile).  
 Ci-joint la somme de : .....  
 Règlement :  
 par chèque bancaire ou postal à l'ordre de LUTTE OUVRIÈRE,  
 par virement postal à LUTTE OUVRIÈRE, CCP PARIS 26 274 60 R

## L'éditorial d'Arlette LAGUILLER

Editorial des bulletins  
d'entreprise du 22 avril 2002

# LE CHOIX ENTRE LA PESTE ET LE CHOLÉRA

■ La peste et le choléra : jamais cette expression populaire n'a correspondu autant à la réalité !

Le Pen est un ennemi avéré des travailleurs et, de plus, il véhicule une idéologie réactionnaire de la pire espèce, qu'il faut absolument combattre.

Chirac est un homme de la droite, ouvertement dans le camp du Medef, c'est-à-dire du grand patronat. Mais, en fonction des circonstances, il est susceptible de se conduire exactement comme Le Pen et Mégret.

Les résultats du premier tour font qu'on va nous demander de choisir entre les deux.

Toute la presse et tous les partis politiques présentent l'éviction de Jospin pour le deuxième tour comme un séisme politique, une catastrophe sans nom, voire une situation jamais vue.

La présence de Le Pen au deuxième tour n'est pas due à une véritable montée de l'extrême droite, contrairement à tout ce que la presse semble dire. En fait, il ne faut pas se démoraliser de ce résultat.

A l'élection présidentielle précédente de 1995, qui a vu l'élection de Chirac, l'extrême droite était constituée de Le Pen et de De Villiers. A eux deux, ils avaient obtenu 19,74 % des suffrages. Aujourd'hui, à ce premier tour, Le Pen et Mégret réunis obtiennent 19,45 %, c'est-à-dire un score inférieur pour

l'extrême droite d'aujourd'hui à celui de 1995.

Par ailleurs, Chirac à lui tout seul fait plus que Le Pen. Et ce dernier ne bat Jospin que de 1 % des voix. C'est la loi électorale, destinée à préfabriquer les élections, qui fait qu'un candidat peut être éliminé du second tour à 1 % près.

En fait, tout le problème est que, trop confiants en eux-mêmes et dans leur soutien populaire, les partis de la gauche plurielle, qui gouvernent ensemble depuis cinq ans, se sont présentés séparément à cette élection.

Si le PCF et les Verts avaient été solidaires de leur patron Jospin, ils ne se seraient pas présentés contre lui et aujourd'hui Jospin dépasserait largement Le Pen, de plus de 6 % des voix. Mais ils ont voulu ratisser trop large en présentant des candidatures séparées, et cela leur est retombé sur le nez.

Aujourd'hui ils osent accuser l'extrême gauche, Lutte Ouvrière et la Ligue Communiste Révolutionnaire, d'avoir fait chuter Jospin. Mais ce n'est pas l'extrême gauche. L'extrême gauche n'était pas au gouvernement, elle ne devait aucune solidarité à Jospin. Ceux qui pleurent aujourd'hui auraient dû penser plus tôt aux risques qu'ils faisaient courir à la candidature de celui-ci.

Alors, il ne faut pas qu'une seule voix de travailleur aille à Le Pen. Même ceux des travailleurs qui ont voté pour lui au

premier tour doivent prendre conscience qu'ils tresseraient la corde, non seulement pour les pendre, mais pour pendre tous les ouvriers, s'ils recommençaient au deuxième tour.

Si Chirac ne battait pas Le Pen, ce serait surprenant, car il sera très certainement élu avec une énorme majorité. A tel point que cela passera pour un véritable plébiscite de sa personne. Il passera pour le sauveur de la démocratie contre le fascisme, pour le sauveur des valeurs républicaines et celui qui a protégé la République. Il passera même pour celui qui a protégé les travailleurs, les syndicats, les militants.

En fait, ce qui est le pire, c'est que cela lui laissera les mains entièrement libres. Il se servira de son score, qui rappellera peut-être les meilleurs scores de De Gaulle, pour se poser en homme providentiel et faire ainsi passer toutes les mesures réactionnaires qu'il ne manquera pas de prendre à l'avenir.

Voilà pourquoi les travailleurs ne doivent pas voter Le Pen. Mais, d'un autre côté, moins Chirac pourra se prévaloir de voix des travailleurs, mieux cela vaudra pour le monde du travail.

Bien entendu, chacun doit faire le choix qui lui semble le plus justifié, mais chacun devra penser à ce que ce choix pourrait entraîner pour l'avenir.

Arlette LAGUILLER

## COMMUNIQUÉS DE LUTTE OUVRIÈRE

### • Lundi 22 avril

Je n'appelle pas à l'abstention au second tour de l'élection présidentielle.

J'appelle l'ensemble des travailleurs et en particulier ceux qui ont voté Le Pen à ne pas voter pour lui car, en plus d'être un ennemi du monde du travail, il est porteur d'une idéologie qu'il faut absolument condamner.

Beaucoup seront tentés de voter Chirac pour faire barrage à Le Pen. Mais je ne crois pas que les travailleurs aient intérêt à ce que l'élection de Chirac soit, dans les milieux ouvriers, un véritable plébiscite qui cautionnerait toutes les mesures réactionnaires qu'il pourrait prendre par la suite.

N'oublions pas que tout en ne prônant pas l'idéologie de Le Pen, Chirac tiendra plus compte pour gouverner des électeurs de Le Pen que des électeurs de gauche qui l'auraient soutenu. Il ne faut pas que les travailleurs tombent dans ce piège. Chirac a toutes les chances d'être élu mais il ne faut pas que ce représentant du grand capital et du Medef le soit avec les voix de ceux qu'il opprime pendant cinq ans.

Arlette Laguiller

### • Mardi 23 avril

Nous avons appris par la presse que le Bureau politique de la LCR devait nous envoyer un courrier, que nous n'avons pas reçu, en vue d'une alliance LO-LCR aux législatives.

Si cette information est confirmée, nous sommes prêts à étudier une telle proposition et les modalités que la LCR nous proposerait. Sinon nous présenterons des candidats dans toutes les circonscriptions du pays.

## LUTTE OUVRIÈRE APPELLE À PARTICIPER AUX MANIFESTATIONS CONTRE LE PEN

Lutte Ouvrière appelle à participer largement à toutes les manifestations qui seront organisées contre Le Pen et l'extrême droite. Par contre, elle se refuse à cautionner des manifestations qui auraient pour but de soutenir Chirac ou à participer à un quelconque front républicain, tous partis confondus, du PC au RPR en passant par le PS et les Verts, sous prétexte d'être anti-fasciste.

Bien entendu Lutte Ouvrière appelle à participer aux manifestations du 1<sup>er</sup> mai.

## SAMEDI 27 AVRIL MANIFESTATIONS POUR COMBATTRE LE PEN ET SES IDÉES

À Paris  
la manifestation partira à 15 heures,  
de la place de la République



## APRÈS LE PREMIER TOUR

**A en juger par les titres à la Une des journaux au lendemain du premier tour de la présidentielle – le « séisme », le « choc », la « bombe Le Pen » –, la présence de Le Pen au deuxième tour de cette élection n'est pas seulement une surprise, mais serait aussi un événement politique majeur.**

**Le fait qu'un représentant de l'extrême droite soit au deuxième tour de l'élection présidentielle est, en effet, une nouveauté. Est-elle pour autant l'expression d'une poussée de l'extrême droite ?**

### Voyons d'abord les chiffres

L'électorat de Le Pen atteint en effet 4 805 307 votants (16,86 %). C'est un électorat numériquement important mais il était déjà de 4 571 138 votants (15,00 %) lors de la précédente présidentielle, en 1995, et 4 375 894 (14,39 %) en 1988.

Si, à l'électorat de Le Pen, on ajoute celui de Mégret, qui a obtenu 667 123 voix (2,34 %), cela fait donc en 2002 un électorat d'extrême droite de 5 472 430 votants (19,20 %). Pour mesurer ce même électorat en 1995, il faut ajouter aux votes obtenus par Le Pen ceux de De Villiers, qui jouait à peu près sur le même registre que Le Pen : le repliement national, la démagogie anti-immigrés avec une bonne dose de xénophobie, mais sur une partition un peu plus châtiée, chère à son personnage de marquis sorti d'une autre époque. Le total des voix obtenues par Le Pen et De Villiers a été à l'époque de 6 014 373, soit 19,74 % de l'électorat.

En l'occurrence, l'audience de l'extrême droite, bien qu'à un niveau très élevé, ne s'est pas élargie et se serait même quelque peu rétrécie. Tout au plus peut-on dire qu'après avoir traversé la crise que l'on sait, et qui a divisé le Front National entre Le Pen et Mégret, le premier a très nettement pris le dessus par rapport à son concurrent.

La presse cite, sur le ton de l'affolement, le pourcentage important des votes obtenus par Le Pen dans certaines

régions, comme par exemple en Alsace. Elle « oublie » d'ajouter cependant qu'aussi bien dans le Haut-Rhin que dans le Bas-Rhin, Le Pen obtient moins de voix cette année qu'en 1995.

Le recul important de l'électorat du Parti Communiste dans un département où son influence était naguère déterminante, en Seine-Saint-Denis, fait dire à la presse que ce département est l'expression du progrès important de l'extrême droite. Mais si, dans ce département, Le Pen recueille 70 232 voix, il en avait recueilli 91 176 en 1995.

La nouveauté donc, si nouveauté il y a, n'est pas un progrès de l'extrême droite mais le recul de Jospin. Malgré ce recul important, l'écart qui sépare Le Pen de Jospin n'est que de 194 558 voix (0,68 %). Et s'il a suffi de cette mince différence pour écarter Jospin, c'est en raison de la loi électorale qui ne laisse en présence au deuxième tour que les deux premiers arrivés du premier tour, même si la différence entre le deuxième et le troisième est tout à fait minime.

Mais le ton catastrophé de la quasi-totalité de la caste politique et de la grande presse ne vient pas d'une erreur d'appréciation. Il s'agit purement et simplement de mensonges ou, si l'on veut, de propagande intéressée.

Chirac et son camp ont évidemment intérêt à se présenter comme des « sauveurs de la République et de la démocratie » face à la menace de l'extrême droite. Chirac, cet homme du patronat, ce politicien avec de multiples casseroles accrochées à ses basques, peut ainsi escompter une élection quasi plébiscitaire, alors que deux jours avant il n'était pas en situation d'en espérer autant.

Du côté de la gauche, brandir la « menace fasciste » permet de justifier son honteux alignement derrière Chirac et, par la même occasion, de tenter de faire oublier sa responsabilité dans le maintien d'une extrême droite électoralement forte dans le pays depuis pas loin d'une vingtaine d'années.

Personne ne peut penser sérieusement que Le Pen puisse être élu face à Chirac. Bien que Chirac ait perdu quelque 700 000 électeurs entre les premiers tours de 1995 et de 2002, les 5 660 440

voix qu'il a obtenues sont cependant supérieures aux voix qui se sont portées sur Le Pen et Mégret. Autant dire que, rien qu'avec l'apport de la droite parlementaire réunie derrière son nom, il ne courra aucun risque et est certain d'être réélu.

Mais, du Parti Socialiste au Parti Communiste, en passant par les Radicaux de gauche et

ceux de 1995, 7 097 786 (23,30 %) pour mesurer le recul. Sans même évoquer les 10 367 200 votes (34,10 %) recueillis par Mitterrand au premier tour de l'élection de 1988. Malgré les rododonta des dirigeants socialistes qui, malgré leur débâcle électorale, continuent à vanter leur gestion gouvernementale, Jospin a payé cinq ans de politique

qu'il avait été il y a vingt ans ou plus, Robert Hue avait recueilli 2 632 460 votes (8,64 %). Cette fois, Robert Hue se retrouve avec 960 757 votes (3,37 %). C'est une véritable débâcle. C'est aussi l'expression du fait que le rejet du gouvernement Jospin vient en partie de l'électorat du Parti Communiste et, en particulier, de son électorat ouvrier.

Si les Verts ont tiré leur épingle du jeu malgré toutes les couleuvres avalées par leurs ministres dans le domaine de l'écologie, c'est que leur électorat se recrute dans des milieux qui ont moins souffert de la politique de Jospin que le monde du travail.

Quant aux Radicaux de gauche, leur meilleur atout a été que personne ne connaît leurs ministres, ni même sans doute leur participation au gouvernement, et qu'ils ont choisi une candidate qui n'est même pas membre de leur parti.

En revanche, même si certains ministres du Parti Communiste ne sont pas plus connus du public que les ministres radicaux de gauche, il n'en est pas de même de la participation du Parti Communiste au gouvernement. Car c'est cette participation qui a servi de caution au gouvernement Jospin auprès du monde du travail pour toutes les mesures antiouvrières ou propatronales, des privatisations aux 35 heures, en passant par la continuation des mesures prises par la droite pour les retraites, la Sécurité sociale, la politique des quotas en matière de santé, etc.

La déroute électorale de Robert Hue sanctionne toute la stratégie du Parti Communiste, basée sur le sacrifice des intérêts du monde du travail pour quelques strapontins ministériels.

Tout au long de la campagne, les rares fois où le Parti Communiste évoquait un argument politique au lieu de se contenter d'injures ou de calomnies, Robert Hue a opposé le « réalisme » de sa politique à la prétendue utopie des objectifs défendus par Arlette Laguiller. Qu'il soit dit en passant que, s'il est bien difficile de dire dans quelle mesure les calomnies véhiculées par la presse du Parti Communiste ou par certains de ses militants dans les quartiers ou dans les usines ont pu nuire aux résultats d'Arlette Laguiller, ce



les Verts, tous les partis de la Gauche plurielle, qui ont choisi de ne pas donner leurs voix à Jospin au premier tour, ont choisi de les donner à Chirac au second.

Ainsi donc Chirac, déjà soucieux de l'opinion publique de l'extrême droite pendant la campagne électorale, et qui le sera encore plus une fois réélu, pourra prendre des mesures réactionnaires, avec la caution de toute la Gauche plurielle.

L'avenir dira si la préoccupation de Chirac de plaire à l'extrême droite se traduira par une politique antiouvrière plus ouverte et par des mesures d'extrême droite (en matière de sécurité, vis-à-vis des travailleurs immigrés, etc.) ou en cherchant à associer l'extrême droite directement au pouvoir. Dans les deux cas cependant, l'arrivée de Chirac à la présidence de la République ne sera certainement pas un barrage contre les idées de cette dernière, mais une voie possible pour accéder aux sommets de l'Etat pour celle-ci.

### Le recul du Parti Socialiste...

C'est le recul de l'électorat socialiste qui est le fait marquant de cette présidentielle, et pas un prétendu progrès de l'extrême droite. Il suffit de comparer le nombre des votes recueillis par Jospin cette année, 4 610 749 (16,18 %) à

### ... entraînant la chute du Parti Communiste

De toutes les autres composantes de la Gauche plurielle, c'est le Parti Communiste qui paie le plus cher en influence électorale sa participation au gouvernement Jospin. En 1995, où pourtant l'électorat du Parti Communiste était déjà sans commune mesure avec ce



qui en tout cas est évident, c'est qu'elles n'ont pas suffi à sauver Robert Hue du naufrage.

## La faute à l'extrême gauche ?

L'idée que c'est l'extrême gauche qui a fait chuter Jospin est non seulement véhiculée dans les milieux du Parti Socialiste mais, comble du cynisme, même dans d'autres milieux de la Gauche plurielle, en particulier parmi les Verts. Passons sur le fait que les Verts, ayant participé au gouvernement Jospin, sont co-responsables de la politique menée et qui s'est traduite par la chute des votes en faveur de Jospin. Mais si les Verts tenaient tellement à ce que Jospin passe bien le premier tour, pourquoi donc ont-ils présenté – ainsi que le Parti communiste et même les Radicaux de gauche – un candidat à eux, opposé à Jospin ?

En ce qui concerne Lutte Ouvrière, la Ligue Communiste Révolutionnaire ou le Parti des Travailleurs, nous n'avons pas été des alliés de Jospin. Il était normal que nous nous présentions contre lui.

Les quatre candidats de la Gauche plurielle – sans compter le cas particulier de Chevènement – ont totalisé 7 727 983 voix, c'est-à-dire un nombre de voix supérieur de 2 200 000 par rapport à l'ensemble des voix de Le Pen et de Mégret. Si ces quatre composantes de la Gauche plurielle, qui ont été alliées au gouvernement, avaient été solidaires de la politique de celui-ci et avaient soutenu Jospin, non seulement celui-ci aurait été au deuxième tour mais, au premier tour, aurait largement dépassé Chirac. S'ils ont choisi de se présenter indépendamment, ce n'est même pas pour des raisons politiques puisqu'ils ont mené la même pendant cinq ans et qu'ils avaient annoncé que, de toute façon, ils soutiendraient Jospin au deuxième tour, et donc sa politique. Ils l'ont fait dans un but très intéressé, de boutique : se mettre dans la meilleure situation pour négocier avec le Parti Socialiste des circonscriptions éligibles pour les législatives et, en cas de victoire de la gauche, des sièges de ministre. De surcroît, pas plus que le Parti Socialiste, ils n'ont vu que la désaffection de l'électorat à leur égard était telle que Jos-

pin, concurrencé par son propre camp, risquait de ne pas passer le premier tour. Outre sa propre politique, le Parti Socialiste ne peut s'en prendre qu'à la trahison de ses propres alliés.

## L'extrême droite et le monde du travail

La droite regroupée derrière Chirac, comme la Gauche plurielle, chacune à sa façon, essaient de faire oublier leur politique passée en agitant la menace de l'extrême droite. Il ne faut pas tomber dans ce piège.

Au-delà du jeu de ces partis, la présence et la consolidation de l'extrême droite dans ce pays sont bien sûr préoccupantes pour le monde du travail. Elles sont préoccupantes en raison de la démagogie que ce milliardaire réactionnaire véhicule et des effets nuisibles de cette démagogie dans le monde du travail lui-même. Malgré ses quelques flatteries verbales en direction des « ouvriers », des mineurs, des métallos et des petits, cet homme est un adversaire féroce de la classe ouvrière. Le seul avenir qu'il lui réserve est de la faire marcher au pas. Il se présente en homme du changement, mais sa politique est de servir le grand patronat, tout autant que le fait ouvertement Chirac ou hypocritement Jospin, mais avec des méthodes plus autoritaires si possible.

Mais, pour contrebalancer l'influence de Le Pen dans les couches populaires, il ne s'agit pas de soutenir ce « front républicain » qui est en train de se dessiner avant le deuxième tour derrière Chirac et après peut-être sous d'autres formes. Le Parti Socialiste, comme les partis de la droite, sont aussi responsables les uns que les autres de la persistance d'une extrême droite influente dans ce pays. Les prendre pour des sauveurs, c'est au contraire favoriser la montée future de l'extrême droite.

Combattre l'extrême droite, c'est au contraire contribuer à ce que les travailleurs, dégoûtés des trahisons des uns et des autres, retrouvent confiance en eux-mêmes, reprennent le chemin de la lutte et retrouvent les valeurs du monde du travail. Et c'est cet avenir que l'extrême gauche doit préparer.

Georges KALDY

# LES RÉSULTATS D'ARLETTE LAGUILLER

Département	Présidentielle 1995		Présidentielle 2002	
	Votes	%	Votes	%
01 AIN	11 918	4,89%	11 562	4,80%
02 AISNE	17 053	5,80%	21 369	8,16%
03 ALLIER	9 763	4,78%	11 241	6,25%
04 ALPES-DE-HTE-PROVENCE	4 211	5,26%	4 366	5,50%
05 HAUTES-ALPES	3 505	5,13%	3 437	4,95%
06 ALPES-MARITIMES	18 662	3,70%	17 544	3,76%
07 ARDÈCHE	8 986	5,41%	8 613	5,33%
08 ARDENNES	7 956	5,35%	9 805	7,29%
09 ARIÈGE	4 263	4,98%	4 388	5,51%
10 AUBE	7 135	4,73%	7 729	5,59%
11 AUDE	8 887	4,89%	9 343	5,39%
12 AVEYRON	8 101	4,73%	7 902	4,95%
13 BOUCHES-DU-RHÔNE	41 462	5,00%	40 220	4,93%
14 CALVADOS	23 059	6,70%	24 204	7,43%
15 CANTAL	4 112	4,13%	4 456	5,03%
16 CHARENTE	10 284	5,24%	12 415	6,89%
17 CHARENTE-MARITIME	14 721	4,85%	17 534	5,96%
18 CHER	9 562	5,43%	11 121	6,91%
19 CORRÈZE	5 323	3,42%	7 836	5,57%
2A CORSE-DU-SUD	1 636	3,04%	1 666	3,32%
2B HAUTE-CORSE	1 965	3,06%	1 963	3,32%
21 CÔTE-D'OR	13 118	5,14%	14 009	5,80%
22 CÔTES-D'ARMOR	18 807	5,49%	21 324	6,72%
23 CREUSE	3 453	4,26%	4 207	6,00%
24 DORDOGNE	10 620	4,38%	12 466	5,65%
25 DOUBS	14 003	5,40%	13 667	5,54%
26 DRÔME	11 957	5,26%	10 947	4,90%
27 EURE	16 043	5,68%	18 640	6,87%
28 EURE-ET-LOIR	10 822	5,07%	11 773	5,93%
29 FINISTÈRE	30 313	6,08%	29 702	6,41%
30 GARD	16 973	5,16%	16 332	5,09%
31 HAUTE-GARONNE	31 249	6,05%	28 887	5,55%
32 GERS	5 202	4,82%	4 946	4,94%
33 GIRONDE	38 431	5,95%	35 582	5,90%
34 HÉRAULT	23 620	5,22%	22 552	4,94%
35 ILLE-ET-VILAINE	30 188	6,52%	29 955	6,74%
36 INDRE	7 212	5,16%	8 267	6,56%
37 INDRE-ET-LOIRE	15 172	5,32%	17 796	6,55%
38 ISÈRE	31 264	5,99%	29 345	5,80%
39 JUURA	7 435	5,31%	7 605	5,76%
40 LANDES	8 294	4,24%	8 938	4,80%
41 LOIR-ET-CHER	8 879	4,93%	10 191	6,07%
42 LOIRE	18 858	5,05%	19 208	5,65%
43 HAUTE-LOIRE	6 867	5,46%	6 982	5,80%
44 LOIRE-ATLANTIQUE	37 195	6,20%	36 753	6,31%
45 LOIRET	15 641	5,03%	15 286	5,15%
46 LOT	5 091	5,02%	5 439	5,70%
47 LOT-ET-GARONNE	8 908	4,98%	8 087	4,85%
48 LOZÈRE	1 937	4,13%	2 035	4,64%
49 MAINE-ET-LOIRE	20 837	5,35%	21 853	5,99%
50 MANCHE	15 687	5,66%	17 001	6,64%
51 MARNE	16 240	5,82%	17 678	6,93%
52 HAUTE-MARNE	5 899	5,30%	6 195	6,21%
53 MAYENNE	8 512	5,15%	8 445	5,50%
54 MEURTHE-ET-MOSELLE	23 313	6,47%	23 743	7,60%
55 MEUSE	5 833	5,31%	6 475	6,60%
56 MORBIHAN	20 300	5,34%	20 517	5,68%
57 MOSELLE	33 765	6,43%	33 423	7,06%
58 NIÈVRE	6 026	4,49%	7 656	6,48%
59 NORD	73 270	5,63%	85 680	7,24%
60 OISE	23 270	6,00%	25 167	6,94%
61 ORNE	9 008	5,30%	9 816	6,38%
62 PAS-DE-CALAIS	49 349	6,17%	61 354	8,35%
63 PUY-DE-DÔME	22 638	6,92%	23 363	7,70%
64 PYRÉNÉES-ATLANTIQUES	18 642	5,58%	16 291	5,17%
65 HAUTES-PYRÉNÉES	7 099	5,30%	6 830	5,61%
66 PYRÉNÉES-ORIENTALES	10 084	4,88%	10 577	5,25%
67 BAS-RHIN	24 227	4,79%	22 459	4,67%
68 HAUT-RHIN	17 980	5,06%	17 711	5,21%
69 RHÔNE	36 871	5,10%	30 042	4,46%
70 HAUTE-SAÔNE	6 755	5,03%	7 047	5,53%
71 SAÔNE-ET-LOIRE	14 634	4,84%	16 167	5,81%
72 SARTHE	17 372	5,94%	19 496	7,36%
73 SAVOIE	10 275	5,30%	9 213	4,89%
74 HAUTE-SAVOIE	14 656	4,91%	13 378	4,52%
75 PARIS	40 693	4,83%	22 714	3,05%
76 SEINE-MARITIME	41 689	6,47%	46 955	7,88%
77 SEINE-ET-MARNE	28 253	5,53%	26 786	5,64%
78 YVELINES	30 431	4,90%	23 106	4,16%
79 DEUX-SÈVRES	11 600	5,71%	12 960	6,92%
80 SOMME	18 431	5,86%	23 372	7,99%
81 TARN	10 366	5,00%	11 122	5,73%
82 TARN-ET-GARONNE	5 851	4,82%	5 961	5,18%
83 VAR	18 704	4,18%	20 363	4,49%
84 VAUCLUSE	11 793	4,67%	11 274	4,49%
85 VENDÉE	14 508	4,52%	17 559	5,66%
86 VIENNE	11 822	5,39%	14 804	7,15%
87 HAUTE-VIENNE	10 429	4,97%	14 217	7,44%
88 VOSGES	12 064	5,54%	13 378	6,79%
89 YONNE	8 828	4,95%	9 287	5,55%
90 TERRITOIRE DE BELFORT	4 212	6,09%	3 667	5,55%
91 ESSONNE	30 737	6,00%	24 612	5,43%
92 HAUTS-DE-SEINE	28 529	4,72%	20 572	3,81%
93 SEINE-SAINT-DENIS	28 108	5,79%	23 664	5,98%
94 VAL-DE-MARNE	26 880	5,25%	20 762	4,70%
95 VAL-D'OISE	24 274	5,36%	20 860	5,23%
TOTAL MÉTROPOLE	1 600 860	5,37%	1 615 207	5,82%
FRANCAIS DE L'ÉTRANGER	2 924	2,37%		
971 GUADELOUPE	1 894	2,25%	814	0,89%
972 MARTINIQUE	2 444	2,66%	1 044	1,17%
973 GUYANE	652	3,75%	310	1,31%
974 RÉUNION	5 491	2,42%	5 955	2,55%
984 POLYNÉSIE FRANCAISE	978	1,63%	681	0,92%
975 ST-PIERRE-ET-MIQUELON	157	6,41%	121	6,23%
982 MAYOTTE	208	1,03%	249	1,18%
983 NOUVELLE-CALÉDONIE	892	1,50%	1 184	1,94%
979 WALLIS-ET-FUTUNA	46	0,87%	70	1,17%
TOTAL	1 616 546	5,30%	1 630 244	5,72%

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

## TRIBUNE

# Ni Le Pen ni Chirac NI RIRE NI PLEURER LES COMBATTRE

Au deuxième tour des présidentielles il n'y aura donc le choix qu'entre Chirac et Le Pen. C'est-à-dire entre le pire et le plus que pire. Tous les indices accusent Chirac d'avoir tapé dans la caisse de tous les postes qu'il a occupés depuis 30 ans. Le Pen est devenu milliardaire à la suite d'une sombre histoire de captation d'héritage. On imagine ce qu'il pourrait faire s'il avait à sa disposition les caisses de l'État.

Le 5 mai les travailleurs n'auront aucun choix. Ils n'ont donc ni temps ni énergie à gaspiller à aller mettre un bulletin dans l'urne au nom d'un de leurs ennemis. Plutôt que de se demander quelle est la moins pire des solutions, il s'agit de se préparer à lutter, quel que soit le président qui sortira des urnes.

Car il n'est pas vrai que nous, travailleurs, soyons en plus mauvaise position pour nous défendre après ce premier tour des présidentielles.

Oui, Le Pen est une menace pour les immigrés, pour les chômeurs, pour les pauvres, pour tous les travailleurs. Dimanche soir, son appel démagogique aux ouvriers, lui le patron milliardaire, était une imposture. Depuis cinquante ans sa propagande constante xénophobe ou raciste vise à diviser les travailleurs. C'est-à-dire à nous affaiblir pour permettre aux patrons de pouvoir encore diminuer les salaires, les retraites et les protections sociales, augmenter les cadences, licencier plus facilement. C'est ça son vrai programme de gouvernement.

Mais qu'ont fait d'autre Chirac et ses copains Balladur et Juppé au pouvoir ? Exactement la même chose : permettre les plans de licenciements en pagaille, s'attaquer aux retraites en augmentant la durée des cotisations, favoriser la précarité et le chômage, s'en prendre aux immigrés sans papiers. Nous savons donc à quoi nous attendre quand Chirac en aura repris pour cinq ans : les mêmes attaques, peut-être encore plus virulentes. Car il est maintenant en concurrence directe avec Le Pen et, sous une pression encore plus forte de l'extrême droite, la droite voudra montrer qu'elle est tout aussi anti-ouvrière ou anti-immigrés que celle-ci.

Aujourd'hui d'innombrables travailleurs et jeunes sont, à juste titre,

ulcérés de voir Le Pen figurer au second tour. Mais la gauche n'a pas à aller chercher bien loin les raisons de sa défaite. Depuis cinq ans au gouvernement, Jospin n'a pas fait autre chose que ce que Chirac avait déjà fait avant lui avec la droite et ce que Le Pen voudrait aggraver à l'avenir. C'est pour ça que la gauche vient de recevoir une gifle monumentale de l'électorat. Comment en aurait-il pu être autrement alors que pendant la récente campagne électorale encore Jospin ne se cachait pas d'envisager, s'il était élu, de continuer la même politique, en s'attaquant aux retraites par exemple ?

L'extrême droite a totalisé 20 % des votes lors de ce premier tour. Mais l'extrême gauche, elle, en a reçu plus de 10 %. En votant en particulier pour Arlette Laguiller ou Olivier Besancenot, près de trois millions de femmes et d'hommes ont dit qu'ils savaient que Le Pen ou Chirac étaient les ennemis des travailleurs. Mais ils ont dit aussi que cinq années de gouvernement de gauche plurielle avaient appris qu'il aurait fallu se battre de la même façon si Jospin avait été élu.

Pour préparer le combat inévitable, dans les grèves, dans la rue, l'extrême gauche est prête à tendre la main à tous les hommes et femmes de gauche, socialistes atterrés de la situation dans laquelle Jospin a mené la gauche, communistes consternés de l'effondrement de leur parti miné par la politique de Robert Hue, militants syndicalistes ou associatifs. Mais tous ceux-ci, s'ils veulent réellement défendre les intérêts du monde du travail, devront préparer la riposte à l'offensive patronale et gouvernementale qui s'annonce, avec cette extrême gauche qui la première a mis en garde contre tous nos adversaires, de droite ou de gauche.

Contre Le Pen et Chirac, l'unité du monde du travail, oui, mais l'unité dans le combat, et non derrière aucun de nos ennemis !

**Editorial des bulletins  
d'entreprises *l'Étincelle* du lundi  
22 avril 2002 édité par la Fraction**

Convergences Révolutionnaires, revue publiée par la Fraction, n° 20  
(mars-avril 2002)

### Au sommaire :

• De l'élection présidentielle aux luttes sociales. • Revue de cinq ans de gauche plurielle : triste passé, sombre avenir... • Dossier combattre la mondialisation ou le capitalisme ? - Articles et correspondances : Palestine, Israël, Côte d'Ivoire...

Pour se procurer ce numéro, 1,5 euro, écrire à Lutte Ouvrière, pour la Fraction.  
Abonnement: un an 9 euros, de soutien 15 euros.

## Présidentielle

# LA FAILLITE DE LA POLITIQUE DE HUE N'EST PAS CELLE DES IDÉAUX COMMUNISTES

**La chute électorale du PCF constitue une sanction sans appel de la politique de sa direction, politique qui s'est traduite par sa participation au gouvernement durant ces cinq dernières années.**

Mais ce n'est pas tant la participation gouvernementale en soi qui est sanctionnée, c'est surtout ce qu'elle a signifié : la soumission du PCF au PS et la caution qu'il a, de ce fait, accordée à sa politique, le soutien sans faille que ses parlementaires ont pratiqué à l'égard de ce gouvernement dès qu'il s'agissait de l'aider à atteindre une majorité pour qu'une mesure, même critiquée par le PCF, puisse passer à l'Assemblée nationale. Ce fut le cas, par exemple, lorsqu'il s'est agi d'adopter les mesures dans la continuité du plan Juppé sur la maîtrise comptable des dépenses de santé, ou encore lors de la mise en place des 35 heures à la sauce Aubry, autant dire à la sauce patronale.

Dans le bilan qu'a tiré Marie-George Buffet du résultat de Hue, publié dans *l'Humanité* du 24 avril, cet aspect n'est pas du tout abordé. La secrétaire nationale du PCF se borne, se cantonnant à des généralités, à faire le constat que le recul atteint l'ensemble de la gauche gouvernementale, ce qui est une évidence. Et d'ajouter que le PCF n'a pas su faire comprendre sa démarche de « mutation ». Une manière de dire que ce sont les électeurs qui n'auraient rien compris, et qu'il faudrait, en mieux, continuer dans la même voie.

Et si justement les électeurs avaient trop bien compris ?

Juste avant que le PCF ne décide d'entrer de nouveau dans un gouvernement socialiste, en 1997, Robert Hue répétait à qui voulait l'entendre qu'il ne s'agissait pas de « recommencer ce qui avait échoué entre 1981 et 1984 », période où déjà les ministres communistes avaient cautionné, au sein des gouvernements Mauroy, les pires attaques contre les travailleurs : le blocage des salaires, le plan acier se traduisant par des dizaines de milliers de licenciements dans la sidérurgie, etc. Mais ça n'a pas manqué : le PCF a recommencé. Et cela a de nouveau échoué.

Hue a beau dire aujourd'hui qu'il avait averti ces derniers temps le gouvernement que s'il n'infléchissait pas à gauche sa politique, ou du moins son discours électoral, cette « gauche plurielle » irait dans le mur, ces avertissements de pure forme n'ont rien changé. Mais en même temps qu'ils se démarquaient mollement, tardivement et verbalement de Jospin, les dirigeants du PCF ont multiplié les attaques contre « Arlette ». Ils ont consacré une partie des pages de *l'Humanité* à des bobards

contre elle et Lutte Ouvrière et ils ont choisi d'utiliser l'énergie de leurs militants à faire coller et à faire circuler des photocopies de la tribune libre diffamatoire des frères Cohn-Bendit parue dans *Libération*. Ils ont chargé Fodé Sylla de déverser des mensonges délibérés sur l'attitude d'Arlette Laguiller au Parlement européen ou Gérard Miller de faire son numéro de comique contre les votes d'Arlette.

Tout cela n'a pas évité au PCF de se retrouver dans le mur, en même temps que le PS, mais pire que ce dernier. Il eut mieux fait d'utiliser sa campagne, ses temps de parole, le dévouement de ses militants, à dénoncer les idées de l'extrême droite et les dangers qu'elles constituent contre le monde du travail ; mieux fait de faire campagne pour dénoncer la politique de cette droite incarnée par ce Chirac que l'on présente aujourd'hui comme le sauveur de la République et de la démocratie. Et pour qui la direction du PCF appelle à voter. Voilà à quoi aboutit la politique des dirigeants du PCF. Après avoir choisi Jospin, ils en sont à présenter ce réactionnaire affiché comme le garant des libertés et des droits. La faillite électorale se conclut par cette lamentable capitulation.

La dénonciation de la droite aurait dû avoir pour pendant une claire dénonciation de la politique que Jospin s'appropriait à mener s'il avait été élu, avec ou sans ministres du PCF. Mais cela aurait signifié que Hue se critiquait lui-même...

Oui, Hue s'est retrouvé dans le mur. Ce n'est rien d'autre que le résultat de la politique de la direction du PCF. Malheureusement, du même coup, les militants du PCF qui n'ont pas eu le choix et qui pour beaucoup se montraient de plus en plus réticents, ne serait-ce que parce qu'ils entendaient ce qui se disait autour d'eux dans les entreprises et les quartiers, y sont allés eux aussi. Et beaucoup en sont sonnés.

La démonstration vient d'être faite de ce que la politique choisie par la direction du PCF, non seulement ne correspond pas aux intérêts de la population laborieuse, mais n'est pas payante au plan électoral. Mais, dans le même temps, la démonstration a été faite qu'en se revendiquant clairement des idéaux communistes et en défendant des mesures radicales qui puissent mettre un coup d'arrêt à l'offensive patronale, on pouvait être entendu par une fraction importante du monde du travail. C'est ce que montrent les résultats d'Arlette Laguiller.

Jean-Pierre VIAL

# LES RÉSULTATS D'ARLETTE LAGUILLER, OLIVIER BESANCENOT ET DANIEL GLUCKSTEIN

Arlette Laguiller a recueilli, lors de la présente présidentielle, 1 630 244 voix, soit 5,72 % de l'électorat. Le nombre d'électorales et d'électeurs qui se sont prononcés sur son nom est donc du même ordre qu'en 1995, où elle avait obtenu 1 615 552 voix, soit 5,30 % de l'électorat. C'est une très légère progression en voix et un tout petit peu plus en pourcentage.

La stabilité de cet électorat depuis plusieurs années maintenant, au moins depuis 1995, est d'autant plus remarquable qu'il se retrouve sur des revendications radicales comme le contrôle du monde du travail et de la population sur le fonctionnement des entreprises, la suppression du secret des affaires, l'interdiction des licenciements et un certain nombre d'autres objectifs du même type qu'Arlette Laguiller et Lutte Ouvrière défendent et popularisent depuis plusieurs années.

C'est aussi un électorat qui sait qu'Arlette Laguiller se revendique du communisme et n'en est pas gêné, même quand il n'y adhère pas.

Contrairement à 1995, cette fois-ci les électeurs pouvaient choisir entre trois candidats qualifiés « d'extrême gauche », avec, en plus d'Arlette Laguiller, Olivier Besancenot, présenté par la Ligue Communiste Révolutionnaire, et Daniel Gluckstein, présenté par le Parti des Travailleurs. Contrairement à toutes les stupidités véhiculées sur le « vote protestataire », non seulement les électeurs d'Arlette Laguiller ont fait un choix politique par rapport aux partis de gouvernement et aux abstentionnistes, mais ils ont aussi fait un choix parmi les différentes politiques représentées par les trois candidats d'extrême gauche.

1 210 694 voix recueillies par Olivier Besancenot, soit 4,25 % de l'électorat, confir-

ment l'existence d'un électorat LCR significatif, qui s'est déjà manifesté lors des municipales de 2001. Si cet électorat ne s'est pas manifesté depuis l'élection présidentielle de 1974, c'est qu'il n'a pas pu le faire car, aux élections présidentielles de 1981, 1988 et 1995, la LCR avait fait le choix de ne pas présenter son propre candidat mais de soutenir des candidats divers, en 1995 par exemple indistinctement Robert Hue, Dominique Voynet ou Arlette Laguiller. Mais cette absence de candidat à l'élection présidentielle ne signifie pas que l'électorat n'existait pas potentiellement, et l'on peut dire qu'en refusant de se présenter, la LCR n'avait peut-être pas voulu prendre ses responsabilités.

Les résultats de Daniel Gluckstein sont moindres, mais 132 702 électeurs, 0,47 %, ont tout de même fait ce choix.

Les journalistes additionnent les trois votes pour constater la

progression globale de l'électorat d'extrême gauche. Cette progression est incontestable, bien qu'elle soit surtout frappante en comparaison du recul du Parti Communiste.

Mais le fait que les électeurs ayant eu le choix de le faire se soient répartis entre les trois candidats est au moins aussi significatif. Il ne s'agit pas, contrairement à ce qu'affirme stupidement une certaine presse, d'une course à « l'hégémonie sur l'extrême gauche », mais de choix entre différentes politiques proposées à l'extrême gauche. Pour notre part, nous avons toujours considéré que, dans toutes les élections où il n'y a pas d'autres enjeux – comme peut l'être, par exemple, à certains moments le fait d'envoyer des représentants au Parlement –, la présence de plusieurs candidats d'extrême gauche représentant des politiques différentes et s'adressant à des milieux différents n'est pas

un handicap mais une richesse. Et nous nous réjouissons du fait que, forte de son électorat qui atteint un niveau significatif, presque du même ordre que celui d'Arlette Laguiller en 1995, la LCR puisse prendre elle-même l'initiative, qu'elle nous avait recommandée alors, de proposer la construction d'un parti « à la gauche de la gauche » ou « 100 % à gauche » aux différentes forces politiques, associatives, anti-mondialisation, etc., avec lesquelles elle a l'habitude de travailler.

Ce qui va compter pour l'avenir, c'est la capacité de ces différentes composantes de l'extrême gauche, au-delà de leurs scores électoraux, de représenter un poids croissant dans le monde du travail et dans ses luttes futures.

G.K.

## L'EXTRÊME DROITE EN FRANCE

**La présence dans ce pays d'un électorat d'extrême droite significatif n'est certes pas une nouveauté. Même si on s'en tient au seul Le Pen, il a obtenu, à chaque scrutin présidentiel, depuis 1988, un total de voix oscillant autour de 4,5 millions de voix, comme le montre notre tableau.**

C'est évidemment beaucoup trop de voix pour un homme politique qui s'inscrit dans la tradition de l'extrême droite française, raciste, xénophobe et antiouvrière. Mais s'il pèse si lourd, c'est qu'il s'est développé avec la montée du chômage et de la précarité, pourvoyeurs de misère et d'insécurité.

Car, même si par l'artifice du mode de scrutin lui et son parti sont tenus à l'écart du Parlement, où le Front National n'a aucun représentant, son existence pèse lourdement et de multiples manières sur les partis traditionnels. Le Parti Socialiste vient d'en faire l'expérience, ayant oublié un peu trop vite qu'il avait dû son succès aux législatives de 1997, et donc son arrivée aux affaires, à ce même Front National, dont les voix avaient alors manqué aux candidats députés de droite.

Les naïfs pouvaient espérer que la scission entre Le Pen et Mégret allait mettre un terme à la pression exercée par l'extrême droite sur la vie politique. Les 5,39 % obtenus par Le Pen à l'élection européenne de 1999 avaient pu faire illusion. Mais le « combat des chefs », auquel s'étaient alors livrés Le Pen et Mégret, n'avait détourné que pour un temps une partie des

électeurs de l'extrême droite qui avaient alors porté leur suffrage à la liste menée par deux parlementaires, Pasqua et De Villiers, des politiciens théoriquement « républicains », mais ne dédaignant pas de chasser sur les terres de Le Pen et Mégret.

L'existence d'un électorat d'extrême droite est malheureusement une constante en France, et de longue date. Il faut rappeler par exemple que le régime de Vichy a fourni de nombreux cadres à la vie politique française ultérieure, à droite comme à gauche, tels un Papon ou un Mitterrand. Plusieurs partis d'extrême droite ont pu se succéder, comme le RPF de De Gaulle en 1951, le mouvement Poujade, qui attirait près de 2,5 millions d'électeurs en 1956, où Le Pen fit ses premières armes, ou l'OAS dans la dernière période de la guerre d'Algérie.

Et même quand les scrutins lui semblaient moins favorables, l'extrême droite pesait d'une autre manière, que cela soit en prônant la poursuite des guerres coloniales en Indochine et en Algérie, ou encore au sein des partis dits « républicains », comme avec le tristement célèbre « service d'action civique » (le SAC) du mouvement gaulliste, dont Pasqua fut un des membres fondateurs. Ce n'est d'ailleurs pas par hasard si Le Pen a pu débaucher dans le RPR non seulement des cadres politiques dont Mégret fut longtemps un fleuron, mais aussi, en France comme dans le « pré carré » africain de l'impérialisme français, des barbouzes prêts à tous les mauvais coups pour assurer l'infrastructure de son service d'ordre.

En faisant du thème de l'insécurité un thème majeur de la campagne présidentielle, Chirac et Jospin ont fait largement la campagne de Le Pen. Chaque fois qu'ils développaient leurs arguments sur ce sujet, ils invitaient une partie des électeurs à se tourner, comme souvent en politique, vers l'original plutôt que vers sa copie.

La lecture de la profession de foi de Le Pen est de ce point de vue édifiante. Aujourd'hui, pour tenter de détourner les électeurs du vote d'extrême droite, la presse met en relief son opposition à l'Union européenne. Mais c'est bien l'un des rares points où l'extrême droite se distingue des politiciens traditionnels désormais ralliés pour l'essentiel à cette Europe du capital. Car pour le reste, le programme de Le Pen n'est pas différent de tout ce qu'on a pu entendre chez les uns comme chez les autres. Lui aussi affiche la « tolérance zéro pour les délinquants ». Il est pour la réduction des impôts et la baisse des charges des entreprises. Il prône le libéralisme économique et veut créer un régime optionnel de retraite par capitalisation en concurrence avec la retraite par répartition.

Quant à la mise en cause de l'immigration, « marque de fabrique » de Le Pen, qui inquiète évidemment beaucoup et à juste raison la population immigrée, elle a aussi été largement exploitée par Pasqua sous la droite et Chevènement sous la gauche.

Certains sont allés jusqu'à comparer la situation présente à celle de l'Allemagne en 1933. Cela n'a aucun sens si l'on veut nous dire que Le Pen serait dans

la même situation qu'Hitler à la veille de la prise du pouvoir. Entre des votes pour Le Pen et l'existence d'un parti fasciste pesant sur toute la société, exerçant une pression physique sur les travailleurs dans les rues, dans les quartiers, il y a un pas que Le Pen heureusement est bien loin d'avoir franchi.

Ces commentateurs férus d'histoire pourraient cependant méditer un épisode de cette période. Lors de l'élection présidentielle de mars 1932, les partis, et parmi eux le parti socialiste allemand, firent le choix d'appeler à soutenir la candida-

ture du maréchal Hindenburg censé être « le moindre mal » contre Hitler. Et ce fut ce même Hindenburg qui remit le pouvoir à Hitler, un an plus tard et... en toute légalité.

Fort heureusement, on n'en est pas là. Mais, sous prétexte de faire barrage à Le Pen, les travailleurs n'ont pas à voter pour un Chirac qui n'aura qu'une hâte, une fois élu : utiliser son succès électoral pour imposer une politique antiouvrière, oubliant dès le soir du second tour que des voix de gauche sont venues à sa rescousse.

Jacques FONTENOY

### L'extrême droite dans les élections depuis 1956

Nature de l'élection	Candidats d'extrême droite	Suffrages	% exprimés
Législatives 1956	Listes poujadistes	2 483 813	12,00
<b>Présidentielle 1965</b>	<b>Tixier-Vignancourt</b>	<b>1 260 208</b>	<b>5,19</b>
Législatives 1973	Front National	122 000	0,50
<b>Présidentielle 1974</b>	<b>Le Pen</b>	<b>190 921</b>	<b>0,74</b>
Législatives 1978	Front National	82 743	0,30
Présidentielle 1981	non présent (n'avait pas réuni les 500 parrainages)		
Législatives 1981	Front National	90 422	0,35
Européennes 1984	Front National	2 183 248	10,95
Législatives 1986	Front National	2 705 497	9,72
Régionales 1986	Front National	2 658 500	9,56
<b>Présidentielle 1988</b>	<b>Le Pen</b>	<b>4 375 894</b>	<b>14,39</b>
Législatives 1988	Front National	2 359 528	9,65
Européennes 1989	Front National	2 129 668	11,73
Régionales 1992	Front National	3 396 141	13,90
Législatives 1993	Front National	3 158 843	12,52
Européennes 1994	Front National	2 049 634	10,51
<b>Présidentielle 1995</b>	<b>Le Pen</b>	<b>4 571 138</b>	<b>15,00</b>
<b>Présidentielle 1995</b>	<b>De Villiers</b>	<b>1 443 186</b>	<b>4,74</b>
<b>Présidentielle 1995</b>	<b>Le Pen + De Villiers</b>	<b>6 014 324</b>	<b>19,74</b>
Européennes 1999	Le Pen	1 005 225	5,69
Européennes 1999	Mégret	578 774	3,28
Européennes 1999	De Villiers + Pasqua	2 304 285	13,05
Européennes 1999	Les 3 listes ensemble	3 888 284	22,02
<b>Présidentielle 2002</b>	<b>Le Pen</b>	<b>4 770 270</b>	<b>17,19</b>
<b>Présidentielle 2002</b>	<b>Mégret</b>	<b>661 348</b>	<b>2,38</b>
<b>Présidentielle 2002</b>	<b>Le Pen + Mégret</b>	<b>5 431 618</b>	<b>19,57</b>

Proche-Orient

# LES VISÉES DE SHARON



A Djinine après le passage des blindés puis des bulldozers israéliens : ce qui reste du centre-ville !

**Colin Powell, le secrétaire d'Etat américain, est reparti d'Israël le mercredi 17 avril, sans être parvenu à infléchir les positions de Sharon. Le voulait-il d'ailleurs, ou sa visite n'a-t-elle été qu'une approbation à peine voilée de l'offensive guerrière de l'Etat d'Israël ? Le fait qu'aucune exigence n'ait été posée par le représentant des Etats-Unis, pas même le rappel des demandes de retrait « sans délai » un temps formulées par Bush, prouve s'il en était besoin que la visite de Powell n'avait pas pour but de contraindre Sharon, mais au contraire de lui laisser le temps nécessaire à l'exécution des pires exactions.**

Et en cela les Etats-Unis sont complices des massacres qui ont eu lieu à Jénine ou dans d'autres villes de Cisjordanie. Ils sont complices des centaines de morts, des milliers de blessés, des destructions de quartiers entiers, des maisons rasées, des centraux électriques détruits, des canalisations d'eau éventrées...

Il est évident que, sous pré-

texte de lutte contre le terrorisme, c'est à toute la population palestinienne que le gouvernement israélien s'en prend, consciemment, systématiquement, voyant dans chaque Palestinien un terroriste pour le moins en puissance car comme l'a dit le maire-adjoint de Naplouse : « Il est fou que l'armée israélienne utilise tout cela (chars, avions, hélicoptères...) contre une poignée d'hommes armés de kalachnikovs. Ils venaient pour détruire. Ce sont eux les terroristes ! »

La brutalité avec laquelle l'armée israélienne se comporte en Cisjordanie est voulue et recherchée. Elle vise, non pas à réduire les actes de terrorisme individuels (c'est même l'inverse qui se produira sûrement), mais à terroriser toute une population, à rendre les actes de la vie quotidienne de plus en plus difficiles. Le gouvernement israélien aurait pour but de faire fuir la plus grande partie possible de la population, comme ses homologues l'avaient fait à la fin des années quarante, qu'il ne s'y prendrait pas différemment.

C'est d'ailleurs un vieux rêve de l'extrême droite israélienne, en particulier religieuse, de récupérer les terres palestiniennes jusqu'au Jourdain - ce qu'elle appelle la Judée-Samarie. Jusqu'ici cela s'est fait par grignotages successifs des terres palestiniennes,

par l'installation d'une multitude de colonies juives de peuplement qui ont restreint au fil du temps les zones palestiniennes, et ce sous tous les gouvernements israéliens, qu'ils aient été de droite ou de gauche.

On ne sait pas aujourd'hui tout ce qui se passe dans les nombreux villages palestiniens bouclés par l'armée israélienne. Mais la création décidée de « zones tampons », le long de la ligne verte séparant la Cisjordanie d'Israël et tout autour de Jérusalem-Est occupée et annexée, signifie obligatoirement l'expulsion de milliers de Palestiniens de leurs demeures ou de leurs terres. Il faut ajouter à cela que Sharon vient d'affirmer que son gouvernement « refuserait même de discuter l'évacuation des colonies jusqu'aux élections » (prévues en octobre 2003), « et peut-être au-delà », ce qui souligne que l'occupation israélienne et le vol des terres palestiniennes ne sont pas près de cesser ; comme ne sont pas près de cesser, en corollaire, les actes de désespoir pouvant conduire au terrorisme individuel de la part de nombreux Palestiniens.

Sharon est « un homme de paix », a dit Bush, qui s'y connaît en violence et d'oppression envers les peuples ; violence et oppression qui se sont toujours confondues avec la paix impérialiste.

# UNE CENTIÈME ERREUR CAPITALE

**Aux Etats-Unis, un centième condamné à mort vient d'être innocenté par la justice américaine, après dix années passées en prison. Accusé de meurtre, cet homme, qui avait toujours clamé son innocence, a été disculpé par des tests d'ADN.**

Ce chiffre de cent personnes innocentes, jugées, condamnées à mort et emprisonnées pendant des années dans le couloir de la mort, disqualifie à lui seul le système judiciaire qui permet toujours, dans 32 Etats américains, d'assassiner sur décision de justice.

Dans la plupart des cas, ces personnes ont été condamnées parce qu'elles étaient mal défendues, car trop pauvres pour se payer un avocat et que l'avocat qui leur a été commis d'office n'a eu ni le temps ni les moyens de réunir les preuves de leur innocence ou était incompétent ; ou parce que la police leur a extorqué des aveux sous la contrainte ou a escamoté des preuves qui auraient permis de les disculper.

Cet état de choses met en lumière l'hypocrisie d'un pays qui se prétend le plus avancé du monde en matière de droits de l'homme, qui se présente comme le champion de la « lutte du bien contre le mal » et qui applique la peine de mort de la façon la plus odieuse. Sur plus de 750 personnes qui ont été exécutées depuis le rétablissement de la peine de mort en 1977, plus de 80 % l'ont été dans les Etats du Sud, dont un tiers dans le seul Etat du Texas (dont George W. Bush était le gouverneur avant d'être élu président) ; et 60 % des condamnations à mort du Texas ont été prononcées dans un seul comté, celui de Harris ! A cette disparité géographique, s'ajoute une discrimination raciale : la moitié des condamnés à mort sont des Noirs, dont l'immense majorité sont accusés d'avoir tué des Blancs, et plus de cinquante d'entre eux ont été condamnés à mort par des jurys entièrement composés de Blancs.

A ces injustices flagrantes, les Etats américains qui pratiquent la peine capitale ajoutent l'ignominie, quand ils envoient à la mort des personnes dont il a été médicalement établi qu'elles souffraient d'arriération mentale ou de maladies mentales graves comme la schizophrénie. Les Etats-Unis sont aussi le champion du monde de l'exécution des mineurs. Déjà quinze condamnés, âgés de moins de 18 ans au moment des faits, ont été



Manifestation contre la discrimination raciale à Cincinnati (Etats-Unis) en avril 2001.

exécutés et quatre-vingts attendent dans le couloir de la mort, en contradiction flagrante avec deux traités internationaux pourtant signés par les Etats-Unis.

Nombre de condamnés à mort ont sans doute commis des crimes horribles. Mais ce n'est pas en les éliminant de façon barbare qu'on fait reculer la violence. En 2000, une étude du *New York Times* a montré que, dans les Etats qui maintiennent la peine capitale, la criminalité n'a pas baissé davantage que dans ceux qui ne l'appliquent pas.

Dans le reste du monde, le mouvement est clairement au recul de la peine de mort : depuis 1977, date à laquelle les Etats-Unis ont rétabli la peine capitale, plus de 60 pays ont aboli la peine de mort et aujourd'hui 109 pays sont abolitionnistes. Mais pour George W. Bush, comme pour son prédécesseur Bill Clinton et leurs émules dans de nombreux Etats, la peine de mort est trop rentable électoralement pour qu'ils s'y opposent. Les Etats-Unis continueront donc, malgré cette centième erreur judiciaire reconnue, d'assassiner au nom de la loi.

Actuellement, 3 000 condamnés attendent dans les couloirs de la mort des prisons américaines. Combien d'entre eux sont innocents ?

Sylvain ROCHE

Etats-Unis

# MILITANTS NOIRS VICTIMES DE L'ARBITRAIRE

une fois de plus forger des preuves « sur mesure ». L'Etat américain a de la suite dans les idées et continue d'utiliser des procédés identiques à ceux utilisés contre les anarchistes Sacco et Vanzetti dans les années vingt, les communistes Rosenberg dans les années cinquante et Mumia dans les années quatre-vingt.

L'accusation ne tient pas debout. Les descriptions des témoins concernant l'allure du meurtrier ne collent pas avec l'apparence de Rap Brown. La couleur de ses yeux et de ses cheveux, non plus. Les témoins disent que l'assassin avait été blessé au moment du meurtre, mais Rap Brown ne l'était pas quand il a été arrêté quatre jours plus tard. Enfin l'un des policiers, témoin du meurtre de son collègue, a modifié son témoignage initial pour qu'il s'accorde avec la personnalité de Rap Brown, une fois celui-ci arrêté.

Au cours du procès a été évoqué le fait que les policiers s'y étaient mis à une certaine pour l'arrêter, qu'ils avaient tiré sur Rap Brown sans qu'il riposte, ce qui, pour le tueur supposé qu'il était, aurait dû

croupit lui aussi en prison depuis un quart de siècle. Et puis, ces jours-ci, la justice américaine a condamné à la prison à vie un ancien dirigeant du mouvement pour le pouvoir noir (Black Power), H. Rap Brown. Lui aussi était poursuivi pour le meurtre d'un policier. Il a fait appel.

Connu sous ce nom de H. Rap Brown dans les années soixante et soixante-dix, il a choisi la religion musulmane, démoralisé par le reflux du mouvement, et s'appelle désormais Jamil Abdullah Al-Amin. Arrêté et jeté en prison à la suite du meurtre du policier Ricky Kinchen, du comté de Fulton (Géorgie), en mars 2001, Rap Brown-Al-Amin a clamé son innocence depuis le début. Mais depuis son emprisonnement il lui a été interdit de se défendre publiquement des accusations lancées contre lui. En revanche, les autorités judiciaires ont laissé les médias répéter jusqu'à la nausée qu'il était coupable.

Il lui a été également interdit de faire des déclarations politiques sur les raisons de son arrestation : le règlement de comptes dont il fait l'objet de la part du gouvernement américain, qui n'a pas cessé de le persécuter ces trente dernières années.

Le FBI avait réuni sur Rap Brown un dossier de 40 000 documents, sans trouver avant mars 2001 la moindre faille qui ait permis de le jeter en prison. Pour y parvenir, il a fallu

au moins troubler le tribunal et les jurés. De même aucun test n'a été fait pour vérifier que Rap Brown avait pu utiliser les armes du crime, lesquelles n'ont d'ailleurs pas été retrouvées en sa possession. Mais le procès était réglé par avance et le juge n'a pas laissé les avocats de la défense développer celle-ci. Si même demain quelqu'un avouait avoir tué le représentant de la loi du comté de Fulton, cela risque de ne rien changer au sort de Rap Brown. Car, visiblement, le crime qu'on lui reproche est d'abord d'avoir appelé à la révolte contre l'Etat américain.

Rap Brown-Al-Amin rejoint en effet une longue liste de militants qui, dans les années soixante et soixante-dix, avaient choisi de s'attaquer et de militer contre la politique de l'Etat américain au Viêt-nam ou vis-à-vis de la ségrégation raciale, cette gangrène de la prétendue démocratie américaine.

Rap Brown était de ceux qui, pendant le mouvement des Noirs pour les droits civiques, leur expliquaient qu'ils ne devaient compter que sur eux-mêmes, sur leur mobilisa-

tion, pour changer leur sort. A propos de la guerre du Viêt-nam, c'est encore lui qui avait lancé cette forte parole, reprise par le mouvement anti-guerre : « *Aucun Vietnamien ne m'a jamais appelé sale nègre* ».

Le plus puissant Etat capitaliste du monde, qui vitupère aujourd'hui contre le terrorisme, n'a jamais cessé de poursuivre et menacer ceux qui s'étaient insurgés contre sa domination. La persécution contre les militants révolutionnaires faisait l'objet, dès les années soixante, d'un programme du FBI, appelé « Cointel-Pro », dont l'objectif était de mettre hors d'état de nuire les militants américains, d'une façon ou d'une autre. A l'époque, certains, actifs dans le Sud contre la ségrégation raciale ou qui participèrent aux révoltes noires dans les villes du Nord, ou même en furent simplement solidaires, furent assassinés. D'autres, moins connus, sont emprisonnés depuis de longues années. Rap Brown vient de les rejoindre.

Jacques FONTENOY

## Grande-Bretagne

# LES BOURGEOIS DEMANDENT AUX LORDS D'ENTERRER LA CLASSE OUVRIÈRE

Au cours des mois qui viennent, la Haute Cour britannique va devoir trancher, avec toute la solennité qui convient, sur le fait de savoir si, aujourd'hui, on peut considérer que « le terme de classes laborieuses a perdu toute signification ».

Mais qu'on ne s'y trompe pas : il ne s'agit pas là d'un débat politique qu'auraient lancé ceux qui n'en finissent pas d'enterrer le mouvement ouvrier, mais bien d'une affaire de gros sous !

Ceux qui souhaiteraient voir les classes laborieuses ainsi rayées de la carte sociale par la Haute Cour, sont en effet les dirigeants d'une grosse entreprise de promotion immobilière, Dano Ltd, qui ambitionnent de construire des logements de grand luxe à 25 millions d'euros pièce (165 millions de francs), à Chelsea, l'un des quartiers les plus chics

de Londres. Seulement voilà, le terrain sur lequel ils comptent construire fut vendu en 1929 à la condition expresse qu'il soit pour toujours réservé au logement des seules « classes laborieuses ».

Personne n'aurait prêté attention à cette clause oubliée si le petit-fils de l'ancien propriétaire n'avait exigé des promoteurs un « dédommagement » pour lui faire « oublier » le paternalisme de son aïeul. Et c'est pour passer outre à cette exigence que les promoteurs ont demandé à la Haute Cour de trancher.

Ce qui ajoute du piment à l'affaire est que le petit-fils en question, qui pose au « défenseur » des classes laborieuses, n'est autre que Charles Gerald John, comte de Cadogan, vicomte de Chelsea et, à ce titre, propriétaire de neuf hectares de ce quartier, évalués à la bagatelle de 27 milliards

d'euros (177 milliards de francs) !

Lorsqu'il s'agit d'argent (et surtout, comme dans ce cas, de beaucoup d'argent), les possédants ne craignent pas le ridicule. Un quarteron de lords, héréditaires sans doute, vont donc débattre docilement sous leurs perrières poudrées de savoir si les « classes laborieuses » existent encore. Des avocats et autres parasites de justice y ramassent au passage quelques millions d'euros. Tout cela pour arbitrer un conflit sordide entre un pair du royaume en mal de trésorerie et des promoteurs aux dents longues.

Et quelle ne sera pas la surprise de tout ce beau monde lorsque les « classes laborieuses » britanniques, sortant de leur décors juridiques probable, viendront lui botter le derrière !

François ROULEAU

## SOUTIEN À LA LUTTE DU PEUPLE PALESTINIEN

De nombreuses organisations appellent à soutenir le peuple palestinien par une

**Manifestation dimanche 28 avril à 15 heures, à Paris,**

De la Place de la République en direction de l'ambassade d'Israël

**LUTTE OUVRIÈRE** se joint bien sûr à cette manifestation.



## Épargne salariale

# UNE MANNE FINANCIÈRE POUR LES CAPITALISTES

Quel que soit le gouvernement issu des prochaines élections législatives, les retraites des travailleurs ont de bonnes chances, si l'on ose dire, d'être remises en cause.

A droite comme à gauche, les politiciens mentent sur l'avenir des caisses de retraites, soi-disant en danger, pour préparer la remise en cause du système de retraite actuel.

On sait que celui-ci fonctionne sur la base de la « répartition » : les cotisations versées par les salariés en activité financent les pensions de ceux qui sont en retraite. A cela s'ajoute un système de retraites complémentaires, toujours basé sur la répartition. Mais certaines retraites complémentaires, comme celles de la Fonction publique, ont d'ores et déjà adopté la capitalisation. Dans ce système, ce ne sont plus les cotisations des salariés, mais les revenus des investissements faits en Bourse par les caisses qui paieront la retraite des salariés. L'intro-

duction de la retraite par capitalisation crée une brèche dans le système de retraite par répartition, et risque de devenir la partie principale de la retraite, instaurant ainsi, de fait, une retraite à deux vitesses.

La loi Fabius de février 2001 sur l'épargne salariale, une forme de fonds de pension, va dans ce sens. La nouveauté qu'introduit cette loi est le Plan partenariat d'épargne salariale volontaire (PPESV). Le salarié fait des versements mensuels exonérés de certaines cotisations sociales, l'entreprise participe également aux versements, la somme étant bloquée au moins pendant dix ans. Investi ensuite dans des fonds de placements, cet argent doit, en théorie, servir à payer les retraites des salariés.

Avec cette « épargne salariale », le patronat bénéficie d'avantages fiscaux puisque sa participation est déductible de l'impôt et non soumise à cotisations sociales ! Pas étonnant dans ces conditions que

« l'épargne salariale » soit bien accueillie par des grandes entreprises comme Bouygues, Renault, Michelin ou Peugeot.

L'objectif essentiel de l'épargne salariale – comme des fonds de pension d'ailleurs – est de drainer les centaines de millions d'euros de l'épargne populaire vers les banques et les grandes compagnies d'assurance pour pouvoir spéculer en Bourse.

Le journal *Les Echos*, des

19 et 20 avril écrivait à ce propos « *Le marché de ce dernier dispositif [plan partenarial d'épargne salariale volontaire, PPESV, introduit par la loi Fabius] serait très important : une étude publiée il y a quelques semaines par UBS Warburg indique que le PPESV à lui seul pourrait drainer (...) jusqu'à 200 milliards d'euros* ». Et d'ajouter que « *l'épargne salariale suscite de multiples convoitises :*

*les professionnels veulent accroître leur part de marché, les syndicats ont des envies subites de contrôle, les politiques en font un des thèmes de campagne de l'élection présidentielle.* »

Dès lors, on comprend les motivations des partisans de « l'épargne salariale » et de la retraite par capitalisation !

René CYRILLE

## Quand les syndicats cautionnent la retraite par capitalisation

Que l'épargne salariale représente un moyen pour les capitalistes d'accroître leur profit, personne n'en doute. Mais le risque est grand pour les salariés de tout perdre. C'est un peu comme si on jouait sa retraite à la roulette du casino. Et cela est d'autant plus vrai que « *les plans d'épargne salariale des entreprises françaises sont encore trop peu diversifiés* » soulignait *Le Monde* du 16 avril ; « *50 % des actifs investis le sont sur les seuls titres de l'entreprise, chiffre similaire à celui des grandes entreprises américaines* » ajoute le quotidien.

Et si l'entreprise se déclare en faillite ? Quelles sont les garanties pour les salariés de retrouver leur mise au bout des dix ans prévus par la loi ? Aucune. Dans ce cas, les salariés risquent de perdre leur retraite comme cela a été le cas pour

ceux d'Enron, aux Etats-Unis. Les partisans de la retraite par capitalisation expliquent, à qui veut bien les entendre, que cela ne pourra jamais arriver en France puisqu'il existe un « *Comité intersyndical de l'épargne salariale* » (CIES) regroupant les principales organisations syndicales, de la CGT à la CFDT, en passant par la CGC et la CFTC, chargé de donner un label aux offres d'épargne salariale.

Ce CIES a déjà sélectionné les produits financiers des assurances AXA et du Crédit Lyonnais comme étant conformes à un cahier des charges, représentant des « *investissements socialement responsables* ». Le journal *Les Echos*, (19 et 20 avril), reconnaît que « *cette notion d'investissement socialement responsable (ISR) servant de base à la sélection du CIES* » est

particulièrement floue. Le journal ajoute « *pour être socialement responsable, un fonds doit investir dans les titres de sociétés favorisant l'emploi, ayant de bonnes pratiques sociales et respectant l'environnement* ». Comme s'il y avait une « bonne » et une « mauvaise » spéculation, des « bons » et des « mauvais » capitalistes !

Croire que le « label » décerné par les syndicats peut constituer une garantie pour les travailleurs est une supercherie. Les organisations syndicales n'ont aucun moyen d'exiger une transparence de ces fonds d'investissements. Elles ne peuvent exercer aucun contrôle. En revanche, en participant à cette supercherie, elles cautionnent un système de retraite par capitalisation qui constitue une menace pour l'avenir des retraites.

R.C.

## Téléphonie

### DES DIZAINES DE MILLIERS D'EMPLOIS SACRIFIÉS POUR LES PROFITS

Dans le secteur de la téléphonie, les restructurations continuent, avec pour résultat des dizaines de milliers d'emplois supprimés.

Ainsi, prétextant des pertes plus importantes que prévues, le constructeur de téléphones suédois Ericsson vient d'annoncer la suppression de 20 000 emplois supplémentaires, soit 24 % de ses effectifs. Au total, d'ici 2003, ce sont 41 % des 105 000 salariés que comptait le groupe à la fin de l'année 2000 qui auront disparu. De son côté, l'américain Lucent prévoit encore 5 000 suppressions d'emploi supplémentaires ; d'ici l'été prochain, ses effectifs devraient tomber à 50 000 salariés, contre 123 000 il y a un peu plus d'un an. Le canadien Nortel va dans le même sens en programmant la disparition de 4 000 postes. Quant au constructeur allemand Siemens, qui a déjà supprimé 10 000 emplois sur les 53 000 de sa branche téléphone fixe, il devrait en annoncer prochainement 5 000 autres.

Pour ne prendre que les principaux équipementiers téléphoniques au niveau mondial (Ericsson, Lucent, Nortel et

Nokia), ils totalisent plus de 31 000 suppressions d'emplois pour les prochains mois qui viendront s'ajouter aux 125 000 déjà réalisées par ces trusts en 2001.

Quant au géant des télécommunications japonais, NTT, il vient de rendre public un plan portant sur 17 000 emplois d'ici 2005. Les comptes du trust ne sont pas dans le rouge, bien au contraire. Mais les dirigeants de NTT espèrent que cette diminution d'emplois se traduira par une augmentation de leur bénéfice d'exploitation, bénéfice qui passerait de 867 à 1 500 milliards de yens (près de 13 milliards d'euros).

Sur un marché devenu de plus en plus concurrentiel, les trusts n'en poursuivent pas moins le même objectif : offrir toujours plus de rentabilité et de profits à leurs actionnaires. Le résultat de cette course folle est éloquent : ils font des chômeurs par dizaines de milliers ! Il n'y a pas qu'en France qu'il faudrait imposer l'interdiction des licenciements, et la réquisition de toutes ces entreprises qui licencient et qui font des bénéfices.

Roger MEYNIER

## Porte-avions ou porte-monnaie ?

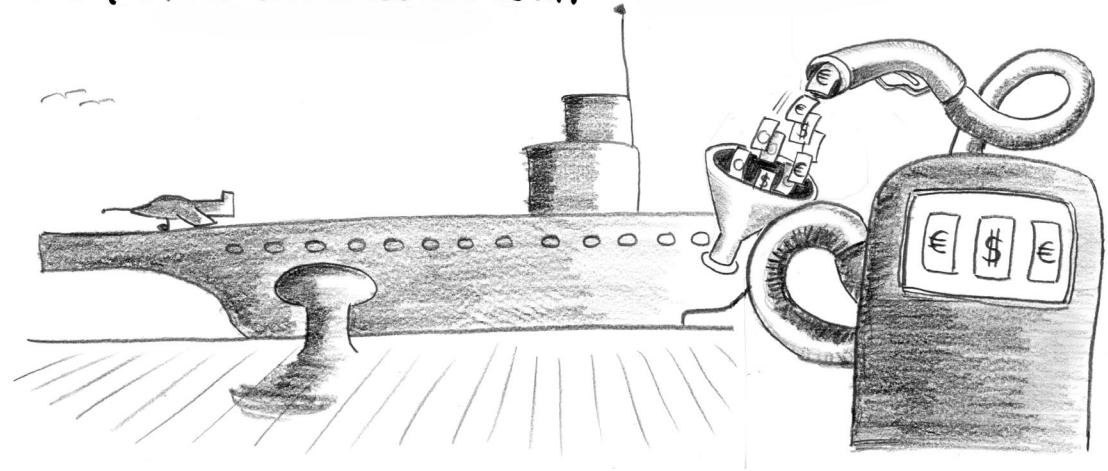
Le porte-avions *Charles-de-Gaulle*, mis à flot il y a peu connaît de nouveaux déboires. Il avait subi -entre autres- une grave avarie d'hélice à cause d'une malfaçon. Mais celle qui vient d'être fabriquée pour la remplacer serait tout aussi défectueuse que la précédente. Conséquence : un nou-

veau surcoût de deux milliards de francs. A ce train, on ne peut encore parler d'ardoise finale, mais les coûts du rafirot s'élèvent déjà à 22 milliards de francs (3,35 milliards d'euros). De quoi payer à vie les salaires de milliers de travailleurs dans la santé ou l'éducation.

Le fiasco de la construc-

tion de ce porte-avions fleuron, paraît-il, de la marine française a conduit des parlementaires à proposer la construction d'un... second porte-avions. Histoire sans doute de multiplier par deux, avec l'argent de la collectivité, le montant d'un immense naufrage financier ?

C'EST QUE ÇA CONSOMME CES ENGIN-LÀ !



# Canal + LES MÉTHODES DE VOYOU DE J.-M. MESSIER

Le limogeage de Pierre Lescure de la présidence de Canal Plus Groupe a suscité un tollé parmi les salariés de Canal Plus. Les méthodes musclées de Jean-Marie Messier, patron du groupe Vivendi Universal issu de la fusion entre Vivendi, le Canadien Seagram, puis Canal Plus, ont en effet de quoi choquer. Ce n'est pas tant le sort de Pierre Lescure d'ailleurs qui doit inquiéter les salariés, mais ce qui se profile derrière cette éviction, à savoir un nouveau plan social dont ils risquent, encore une fois, de faire les frais.

Jean-Marie Messier, grand patron, ne s'intéresse qu'aux courbes de ses profits et aux dividendes de ses actionnaires. Pour lui, vendre de l'eau, des journaux professionnels, des

décodeurs ou des films n'a d'intérêt qu'en fonction des profits que cela rapporte. Messier, ce numéro 2 mondial de la communication, comme on qualifie le groupe qu'il dirige, avait un souci avec ses actionnaires qui lorgnaient sur le titre à la baisse de Canal Plus et le rendaient responsable de cette situation. Il fallait une tête. Il a sacrifié Lescure, histoire de faire remonter les courbes des actions en Bourse.

La presse a insisté sur la solidarité des salariés de Canal Plus avec leur patron limogé. Beaucoup ne doivent sans doute pas avoir oublié que ce même Pierre Lescure les a entraînés dans la fusion avec Vivendi il y a deux ans. Lescure ne tarissait alors pas d'éloges sur Jean-Marie Messier. Ce



qui n'avait pas empêché le licenciement de plus de 200 salariés.

Aujourd'hui, ces mêmes salariés n'entendent pas être les laissés-pour-compte des restructurations qui se préparent dans le groupe.

Ils ont eu bien raison d'utiliser la position qu'ils occupent dans Canal Plus pour faire entendre en direct leur colère auprès des téléspectateurs et pour exprimer leur indignation sur les méthodes de voyou de ce grand patron qu'est Jean-Marie Messier, de le secouer comme ils l'ont fait à l'entrée du CSA (Conseil Supérieur de l'Audiovisuel), chargé de définir les règles des sociétés audiovisuelles et de vérifier si elles sont respectées.

S. H.

## La carrière du PDG de Vivendi

### COMMENT TRANSFORMER LES RELATIONS ET L'ARGENT PUBLICS EN PROFITS PRIVÉS

**Vivendi, l'ex-Générale des Eaux, dont Jean-Marie Messier est le PDG, est le premier employeur privé français. Même avec la tourmente boursière que traverse son groupe, on trouvera difficilement des portraits critiques de Messier dans la presse française. Il faut dire que son groupe est aussi le deuxième éditeur de journaux et de magazines et le premier annonceur publicitaire, avec un budget publicitaire de 2 milliards de francs.**

Jean-Marie Messier aime son surnom de J6M, qui lui a été attribué par les « Guignols » et qui signifie « Jean-Marie Messier-Moi-Même-Maître du Monde ». Effectivement, difficile d'échapper aux produits de Vivendi Universal : ils envahissent notre vie quotidienne. Quand on boit un verre d'eau, en regardant Canal Plus, qu'on passe un coup de fil sur un portable SFR, qu'on feuillette *L'Express* puis qu'on va au cinéma dans une salle UGC ou Pathé, en empruntant un autobus d'une grande ville de province, on consomme du Vivendi. Il n'est jusqu'aux

ordures ménagères qui sont souvent recyclées par Onyx, filiale du groupe. Mais la vraie spécialité de Vivendi et de Messier, c'est le recyclage de l'argent public en profit privé.

Toute la carrière de Messier est le fruit des relations, des passerelles de tous ordres entre dirigeants politiques, ministres et capitalistes. Sa fortune est la preuve de la soumission de l'Etat et de ses dirigeants aux intérêts du privé.

Né en 1956, après l'ENA, en 1982, Messier devint inspecteur des finances. En 1986-1988, il fut le directeur de cabinet de Camille Cabana, ministre délé-

gué chargé de la Privatisation, puis conseiller technique de Balladur, ministre de l'Economie, des Finances et de la Privatisation. En fait, Messier a été l'orchestrateur des privatisations, en particulier celle de Havas et de TF1, et chargé d'établir les fameux « noyaux durs », où le RPR et le PS placèrent leurs hommes. Dix ans plus tard, Messier allait faire main basse sur Havas, qu'il avait donc préalablement privatisé.

La droite ayant perdu les élections, il devint en 1989 associé-gérant dans la banque d'affaires Lazard... qui profita de certaines privatisations lancées par Messier lui-même. On n'est jamais si bien servi que par soi-même.

En 1994, ses relations tant économiques que politiques lui valurent d'être parachuté administrateur et directeur général du groupe Générale des Eaux, qui devint Vivendi en 1998. Le marché de l'eau, confié à 80 % au privé en France, est une rente sans équivalent. Réparti essentiellement entre la Générale et la Lyonnaise des Eaux, le prix de l'eau du robinet a bondi en France puisque la facture moyenne d'eau a augmenté de 61 % entre 1991 et 1997, et à Paris de 118 % entre 1984 et 1997 (Vivendi distribue sur la



Main dans la main, le PDG de Seagram, Messier et Pierre Lescure. Quand tout le monde était beau et gentil...

rive droite et Suez-Lyonnaise sur la rive gauche).

S'il a commencé sa carrière à droite et y conserve d'excellentes relations, Messier soigne aussi ses relations à gauche. On se rappelle que Dominique Strauss-Kahn, en tant qu'avocat d'affaires, avait joué le rôle d'entremetteur entre la mutuelle étudiante, la MNEF, et la Générale des Eaux. Catherine Tasca, avant d'être ministre socialiste de la Culture et de la Communication, présidait le conseil d'administration de Canal horizon, filiale de Canal Plus et de la Générale des Eaux, de 1993 à 1997. Elle l'a quitté, non sans des stock-options, encaissant les plus-values juste avant de rentrer au gouvernement.

Régulièrement, Jean-Marie Messier invite députés, hommes d'affaires, journalistes à des réceptions ou des concerts au château de Vivendi à Méry-sur-Oise.

Les relations sont payantes : les pouvoirs publics ont fermé les yeux sur la mainmise totale, pourtant illégale, de Vivendi sur une chaîne de télévision. Messier a obtenu des gouvernements successifs plusieurs milliards de francs de cadeaux : lors de l'attribution des licences UMTS, mais aussi 3 milliards de francs d'exemptions fiscales lors de la fusion avec Pathé, puis 5 milliards avec Universal. Le personnel hospitalier ou enseignant qui réclamait des effectifs n'en a jamais obtenu autant.

Ce sont les milliards, obte-

nus sur le dos des consommateurs et des contribuables, qui lui ont permis de se lancer dans son aventure américaine et de racheter à tour de bras des studios à Hollywood et des firmes de cinéma.

En 2000, il déclarait gagner 28 millions de francs (4,27 millions d'euros) de salaire annuel, hors stock-options. Mais jaloux d'être encore moins bien payé que les dirigeants américains du groupe, il s'est fait payer par son groupe un duplex de 520 mètres carrés sur Park Avenue à New York, pour plus de 17 millions de dollars. Le mètre carré le plus cher du monde, d'après le magazine *Time*.

Mais il faut croire qu'aux Etats-Unis, faute d'un monopole acquis comme en France, grâce à la complicité des pouvoirs publics, Messier peine à engranger les profits. Le groupe vient de déclarer 13,6 milliards d'euros de pertes. Alors que l'action Vivendi a chuté de 40 % en un an, il n'a pas hésité à augmenter son salaire de 80 %. Tant qu'il s'enrichissait au détriment des salariés et des consommateurs, cela ne choquait personne dans les milieux de la finance et des conseils d'administration. Mais qu'il s'enrichisse à leurs dépens, voilà qui défrise certains actionnaires. C'est pourquoi on lui prédit une assemblée annuelle mouvementée.

Christian BERNAC

#### VOUS AVEZ DIT « LIBERTÉ DE LA PRESSE » ?

Au moment même où Messier sévit à Canal Plus, le groupe Vivendi Universal, numéro Un mondial de la musique enregistrée et des droits audiovisuels, n°2 des studios de cinéma et n°3 de l'édition, revend son « pôle presse professionnelle et santé ».

Ainsi les journaux et magazines *Le Moniteur*,

*L'Usine nouvelle*, *France agricole*, *Le Quotidien du médecin* et quelques autres changent de propriétaire.

Leur vente rapporte 1,2 milliard d'euros à Vivendi, plus des dividendes à venir. On peut bien nous parler de « liberté de la presse », les médias ne sont jamais que des marchandises aux mains de ceux qui les détiennent.

# DES ÉCONOMIES DONT PÂTISSENT LES ENFANTS

**Le ministère de l'Éducation nationale a rendu publique la circulaire préparant la prochaine rentrée scolaire dans les écoles primaires, les collèges et les lycées. Elle précise notamment la dernière innovation lancée par Jack Lang, concernant les collèges, baptisée les « itinéraires de découverte ».**

Cette réforme, qui s'inscrit dans ce que proposait Allègre, voudrait consacrer deux heures par semaine afin que les élèves suivent des cours pluri-

disciplinaires sur des thèmes choisis dans quatre domaines, nature et corps humain, arts et humanités, langues et civilisation, création et techniques. Dans certains cas, pour les élèves en grande difficulté, les heures consacrées à ces « itinéraires » pourront être remplacées par deux heures d'aide et de soutien.

Mais qu'en est-il des moyens donnés pour mieux enseigner, de l'allègement du nombre d'élèves par enseignant, nécessaire pourtant pour aider les enfants en difficulté ? Et ce, pas seulement une heure ou deux dans la semaine, mais à chaque cours.

Dans un des textes de cette circulaire intitulé « *Qu'apprend-on au collège ?* », le constat suivant est fait : « *Il n'est pas tolérable que 5 à 10 % des enfants qui arrivent en 6ème éprouvent encore de graves difficultés à lire et à écrire... Notre système peut cacher une ségrégation sociale et culturelle... Ce collège pour tous doit être aussi un collège pour chacun.* »

Il devrait en découler une augmentation du nombre d'enseignants. Or on constate, au contraire, que la réforme aboutit à une diminution des heures d'enseignement, ce qui

permet de faire des économies en personnel enseignant. Ainsi, pour l'enseignement du français, dans les années 1970, un professeur de français s'occupait de deux classes ; aujourd'hui il s'occupe de quatre classes, voire plus. Cela signifie que les heures d'enseignement du français pour les collégiens n'ont cessé de diminuer, permettant d'éviter d'augmenter le nombre de professeurs. Les moyens attribués pour l'apprentissage de la langue, la lecture et l'écriture ne font eux aussi que décroître. Quant au nombre d'élèves dans les classes de collège, il n'a fait qu'augmen-

ter. Ce ne sont donc pas deux heures en petits groupes qui suffiront à aider les élèves en perte de vue tout le reste de la semaine. Ce que les ministres successifs présentent comme des innovations pédagogiques ne sont en fait que des occasions de diminuer les moyens pour l'éducation, pour faire des économies budgétaires. Ceux qui en pâtissent sont les enseignants bien sûr, dont les conditions de travail s'aggravent, mais en même temps, et surtout, les jeunes, et en particulier ceux des quartiers et cités populaires.

Aline RETESSE

## Annualisation du temps de travail MAUVAIS COUPS EN PERSPECTIVE

## LES CONSEILLERS PRINCIPAUX D'ÉDUCATION ARNAQUÉS



Lors du mouvement de l'enseignement professionnel en mars 2000.

Jack Lang avait commandé à la rectrice de Toulouse un projet afin de rénover les études en lycée, et d'arriver, selon lui, à un plus grand nombre de bacheliers. Le projet en question vient d'être rendu public, et il n'est pas triste !

Bien évidemment, il comprend une partie pédagogique, qui se traduirait par la multiplication du nombre de sections au baccalauréat, sa réorganisation, la division des lycées en deux types d'établissements, scientifiques ou littéraires, le choix de matières optionnelles dès la seconde, un peu dans la continuité des réformes en collège introduites dès la prochaine rentrée.

Mais surtout il est introduit l'idée que les cours pourront se dérouler devant un public « *de 35 élèves voire plus* » – 35 élèves est aujourd'hui le plafond

officiel en matière d'effectif en lycée – ceci étant justifié par le fait que des cours en petits groupes auront lieu aussi – ce qui est déjà le cas à l'heure actuelle. Et il y est aussi introduit l'annualisation du temps de travail des enseignants sur la base de 36 semaines, l'horaire hebdomadaire des enseignants restant dans le flou.

Ce sont des projets du même type qui ont mis les enseignants des établissements techniques en grève en l'an 2000, et abouti au renvoi d'Allègre. Et ce sont des projets du même type également qui, aboutissant à rallonger la semaine de travail des CPE (les personnels de surveillance), provoquent en ce moment leur colère.

Nul doute alors qu'il y a tout lieu de se méfier du projet sur les lycées qui, s'il aboutit-

sait, risquerait de se traduire par une dégradation des conditions de travail des élèves et des enseignants.

N.M.

### Amiante On dédouane les patrons

Un fonds d'indemnisation des victimes de l'amiante (Fiva) vient d'être créé par le gouvernement, avec un budget de 522 millions d'euros.

Les victimes de l'amiante, dont le nombre ne cesse d'augmenter, ont ainsi l'espoir d'être plus rapidement indemnisées qu'à la suite de procès contre leurs anciens employeurs.

Peut-être !

Mais le Fiva exonère surtout les employeurs fautifs.

En effet l'argent du Fiva proviendra en partie de l'Etat donc des contribuables.

Un scandale qui s'ajoute à celui qui a consisté les patrons à condamner délibérément des milliers d'ouvriers à la maladie ou à la mort.

en cas de problèmes dans l'établissement. Le but, en augmentant de fait la durée de travail des CPE, est de réduire au plus juste le nombre de postes.

Face à l'indignation que ce décret a soulevée, le ministère promet de le revoir. Mais jusqu'à la fin mars rien n'est sorti du ministère de l'Éducation nationale, qui a fait savoir qu'à la suite d'un désaccord avec le ministère du Budget, les promesses faites quelques mois auparavant aux CPE pouvaient être considérées comme nulles et non avenues. Aujourd'hui, devant les protestations renouvelées, dont une manifestation le 28 mars et des protestations aux QG de campagne de Chirac et Jospin, des négociations sont à nouveau en cours avec les syndicats.

L'attitude du gouvernement est d'autant plus révoltante que, même sans parler des postes nécessaires pour permettre une réelle réduction du temps de travail, il aurait fallu depuis longtemps augmenter le nombre de CPE. Ce sont eux qui, par exemple, doivent assurer le suivi des absences, assurer les relations avec les familles. Ils doivent aussi encadrer l'équipe des surveillants, les conseiller sur la manière d'intervenir en cas de conflit. Et quand surgissent des problèmes de racket ou de violence, c'est à eux qu'il appartient d'en dénouer les fils. Autant de fonctions indispensables à la bonne marche des établissements scolaires et à la tranquillité des familles. La plupart du temps, elles ne peuvent être pleinement assurées, faute de CPE en nombre suffisant.

Dans ce domaine comme dans bien d'autres, le flot de bonnes paroles se tarit... dès qu'il s'agit de payer.

Daniel MESCLA

Chantiers de l'Atlantique  
Saint-Nazaire (Loire-Atlantique)

# GRÈVE POUR LES 1 000 F

Début avril étaient prévues les négociations salariales annuelles. Depuis plusieurs semaines, cela alimentait une bonne part des discussions dans les ateliers, à bord et dans les bureaux. Cette année étant celle de la plus grosse charge de travail jamais connue aux Chantiers, beaucoup de travailleurs avaient le sentiment que c'était le moment de frapper fort sur les salaires.

Beaucoup de jeunes avaient en tête le conflit de l'année précédente : après dix jours de débrayages encadrés par les syndicats, la grève partie des travailleurs d'un secteur s'était généralisée. En deux jours et demi, elle avait fait reculer le patron sur les différences de salaires entre les jeunes embauchés et les autres : les jeunes avaient alors bénéficié d'environ 10 % d'augmentation.

Mardi 9 avril, à l'annonce de 1,4 % d'augmentation générale avancée par le patron, l'intersyndicale CGT-CFDT-FO-CFTC appelait à un débrayage de deux heures le lendemain. Celui-ci rassembla 1 500 travailleurs sur 4 600. Aux meetings, alors que les jeunes demandaient à partir en grève immédiatement, l'inter-

syndicale temporisait.

C'est une équipe de nuit qui, ne respectant pas les mots d'ordre syndicaux, se prononça à l'unanimité pour la grève immédiate et l'étendit à l'ensemble des secteurs de production de nuit, puis de jour. Pendant une semaine, la grève s'est reconduite jour après jour, à la seule initiative des ouvriers et malgré l'opposition ouverte des organisations syndicales.

Au nom de l'intersyndicale, et forts de leurs résultats aux élections professionnelles (78 % au 1<sup>er</sup> collège), les dirigeants de la CGT n'ont cessé de monter au créneau pour tenter de refroidir l'ardeur des grévistes. Durant toute la semaine, ils n'ont fait qu'appeler à des débrayages

ponctuels ou tournants, en invoquant le caractère minoritaire de la grève, et en insistant pour que « la démocratie et la discipline soient respectées ».

Les syndicats se refusant à organiser la grève, les grévistes ont pris l'initiative de bloquer l'approvisionnement du site et de faire régulièrement « la tournée des popotes », pour s'assurer que leurs secteurs de production ne tournaient pas.

Mardi 16 avril, au quatrième jour de grève, la direction annonçait une rallonge de 0,1 % et la clôture des négociations. Cette provocation fit encore monter la colère d'un cran. Le lendemain, les plus déterminés d'entre nous bloquèrent la majeure partie des accès au site. Ceux qui tenaient à se rendre au travail (en particulier les 6 000 travailleurs sous-traitants) pouvaient le faire, mais plus de 2 000 grévistes (sans compter tous ceux qui n'ont fait que passer au meeting) se sont rassemblés devant l'entrée principale. L'habituel appel à débrayer quelques heures

a dû être lu à la tribune par le dirigeant de la CGT, puisque personne n'était allé jusqu'aux vestiaires où il était affiché. Lors du meeting, nombre de voix se sont élevées parmi les grévistes pour exhorter la CGT à prendre résolument la direction de la grève et à l'organiser. Pour seule réponse, les dirigeants syndicaux ont quitté la tribune sous les huées et les insultes.

C'en était trop pour l'intersyndicale. En cours de journée, elle annonçait pour le lendemain un vote à bulletin secret de l'ensemble du personnel sur la poursuite de la grève. Les grévistes les plus déterminés ont tout de suite compris la manœuvre mais n'ont pas voulu s'y opposer.

Jeudi 17 avril, jour du vote, fut aussi une journée de grève. Mais l'ambiance n'y était déjà plus, tant le résultat de la consultation semblait évident, compte tenu de la participation des centaines de techniciens et cadres non grévistes. Sur 2 000 votants, 400 étaient d'accord avec les propo-

sitions de la direction, 200 sans être d'accord voulaient en rester là, 1 000 optaient pour des actions de protestation ponctuelles jugées plus « économiques » et 400 se prononçaient pour la poursuite de la grève totale.

Forte de ce résultat, l'intersyndicale reprit alors l'initiative à la fraction des grévistes les plus déterminés qui jusque-là avaient entraîné la majorité des travailleurs. Vendredi 18, elle obtenait la reprise du travail et organisait des débrayages tournants, qui se prolongèrent la semaine suivante. Des débrayages qui commencèrent avec une participation deux fois plus faible que lors de la grève, et qui ne cessent de baisser.

Malgré cela, la grève des travailleurs des Chantiers de l'Atlantique a été un sérieux avertissement pour le patron, même s'il n'a rien cédé. Il ne perd peut-être rien pour attendre. La revendication de 1 000 F reste inchangée et, tôt ou tard, elle resurgira.

Correspondant LO

Citroën-Saint-Ouen  
(Seine-Saint-Denis)

## DES RETRAITÉS FONT CONDAMNER LE PATRON POUR DISCRIMINATION SYNDICALE

Il y a quatre ans, à la suite des syndicalistes CGT de Peugeot Sochaux qui avaient fait condamner le patron pour discrimination syndicale aux Prud'hommes et en cour d'appel, la CGT de Citroën Saint-Ouen avait attaqué la direction devant les Prud'hommes pour le même motif. Il y avait 15 demandeurs : dix délégués présents dans l'usine et cinq anciens délégués partis en retraite, en préretraite ou licenciés.

Pour éviter une nouvelle condamnation, la direction cédait pour les « actifs » des réajustements de salaire allant de 500 F à 1 300 F par mois et le paiement d'indemnités pour les années antérieures allant de 50 000 F à 120 000 F. Mais elle refusait de céder quoi que ce soit pour les « retraités ». Les actifs avaient donc décidé d'accepter les « transactions » en reversant 10 % de leurs indemnités aux retraités en « acompte » sur les condamnations à venir. L'action s'est poursuivie aux Prud'hommes. C'est la cour d'appel qui a condamné Citroën à payer aux retraités CGT des dommages-intérêts allant de 40 000 F à

120 000 F à chacun des cinq.

Il faut dire que la discrimination n'était pas difficile à prouver : ainsi, un délégué est parti en 1994 au coefficient qu'il avait obtenu... en 1964 : 30 ans sans promotion ! Il avait eu le tort de s'engager à la CGT en 1968. Il avait une moyenne de 900 F de moins que ses collègues de travail.

Un autre, passé chef d'équipe en 1967, gréviste et délégué en 1968, est parti en 1994 au coefficient... de 1967,

et n'a jamais pu retrouver un poste de chef d'équipe : 2 500 F par mois de moins que la moyenne des chefs d'équipe. Et pour les autres c'était de la même eau. Deux camarades sont partis après vingt ans de travail aux postes les plus durs au coefficient minimum. Un autre avait obtenu de la promotion... deux mois avant son départ.

Tout cela n'a pas empêché Citroën de se pourvoir en cassation contre cette décision.

Mal lui en a pris. Cette cour vient de confirmer la condamnation, nouvelle décision de justice qui a l'avantage de faire jurisprudence.

Au-delà de la réparation financière qui reste limitée, c'est bien sûr une victoire morale pour tous ces camarades et pour les salariés de l'usine. Et s'il faut reconnaître à Citroën un domaine où il n'a pas fait de discrimination, c'est entre les militants et sympathisants du Parti Commu-

niste et de Lutte Ouvrière. Ils ont été traités à la même enseigne !

Il y a 40 ans, les militants CGT risquaient de se faire embarquer par la police à chaque distribution de tracts. Et, depuis 10 ans, la collecte pour financer le bulletin Lutte Ouvrière se fait avec une bannière pour cacher les caméras de l'usine. En effet les donneurs, enregistrés sur magnéscope, étaient ensuite prévenus par leur chef qu'ils n'auraient pas d'augmentation !

Citroën a changé sous la pression, mais pas complètement. Après 30 ans ou 40 ans de travail, pour les militants CGT qui partent de l'usine, ce n'est jamais une blouse qu'ils laissent dans leur vestiaire, mais toujours un bleu de travail !

Mais tout cela n'a fait que renforcer la solidarité et la cohésion entre les militants, quelle que soit d'ailleurs leur génération. Et les anciens sont fiers de voir que les structures syndicales qu'ils ont mises en place, quand c'était le plus dur, continuent à servir au même combat contre la rapacité du patron.

Correspondant LO



Grève en 1983. Des années de lutte et de répression antiouvrière et antisyndicale.

# LES NÉGRIERS DE L'HÔTELLERIE

Jeudi 18 avril, les grévistes d'Arcade (une société de nettoyage) ont envahi le siège social d'Accor, Tour Montparnasse, à Paris. Et pour cause, Accor, deuxième groupe hôtelier français et troisième de sa catégorie à l'échelle européenne, sous-traite à Arcade l'entretien des chambres d'une centaine de ses 1200 hôtels du pays, à des conditions de travail si médiocres et de salaire si basses que des femmes de chambre d'Arcade se sont mises en grève.

Originaires d'Afrique de l'Ouest dans leur grande majorité, Arcade les a recrutées en donnant la préférence aux candidates, disent des grévistes, qui ne savent ni lire ni écrire. Cela, bien sûr, afin d'éviter les « complications », car l'exploitation à laquelle les soumet Accor, via Arcade, se double d'un système de travail à la tâche, dissimulé et parfaitement illégal.

Alors qu'Accor demande à son propre personnel de faire seize chambres en huit heures, Arcade impose au sien vingt à vingt-trois chambres en six heures, soit plus du double. Une tâche impossible à effectuer dans le temps imparti. Du coup, ou bien les salariées d'Arcade ne viennent à bout de leur travail qu'au prix d'heures supplémentaires non comptabilisées, donc non payées, ou bien elles s'en tiennent à leur horaire officiel, et alors on ampute leur paye. Dans tous les cas, elles touchent moins que le Smic horaire. Ainsi, embauchées avec des contrats à temps partiel (bien sûr non

choisi), elles doivent trimer à plein temps pour toucher une paye que l'on n'ose qualifier de complète.

Gênés de la contre-publicité que cette grève fait à leur groupe, les dirigeants d'Accor prétendent ne rien savoir de cette situation. Ils arguent du fait qu'ils n'auraient pas à s'immiscer dans les affaires de leurs sous-traitants en prétendant que, s'ils venaient à apprendre que ceux-ci ne respectent pas le droit du travail, ils rompraient leurs accords de sous-traitance... Tu parles !

Comme nombre d'employeurs, Accor recourt à la sous-traitance précisément pour abaisser ses coûts de revient. Diverses sociétés sont mises en concurrence, le contrat revenant à celle qui propose le tarif le plus bas (ici, 2,30 € par chambre dans un deux-étoiles), tarif qui ne peut être tenu qu'en surexploitant les salariés du sous-traitant. Ainsi, selon des syndicalistes de l'hôtellerie, le personnel de chambre Accor toucherait 1220 € par mois contre moitié moins (610 € à 760 €) pour celui d'Arcade ! Outre les pauses-repas qu'Arcade n'accorde pas à son personnel et une flexibilité accrue (le sous-traitant impose des horaires qui varient au gré des besoins des hôtels), le gain est énorme pour le donneur d'ordres : compte tenu des cadences et des salaires, les salariées d'Arcade coûtent... quatre fois moins à Accor que du personnel « maison » !

Les clients d'Accor (les chaî-

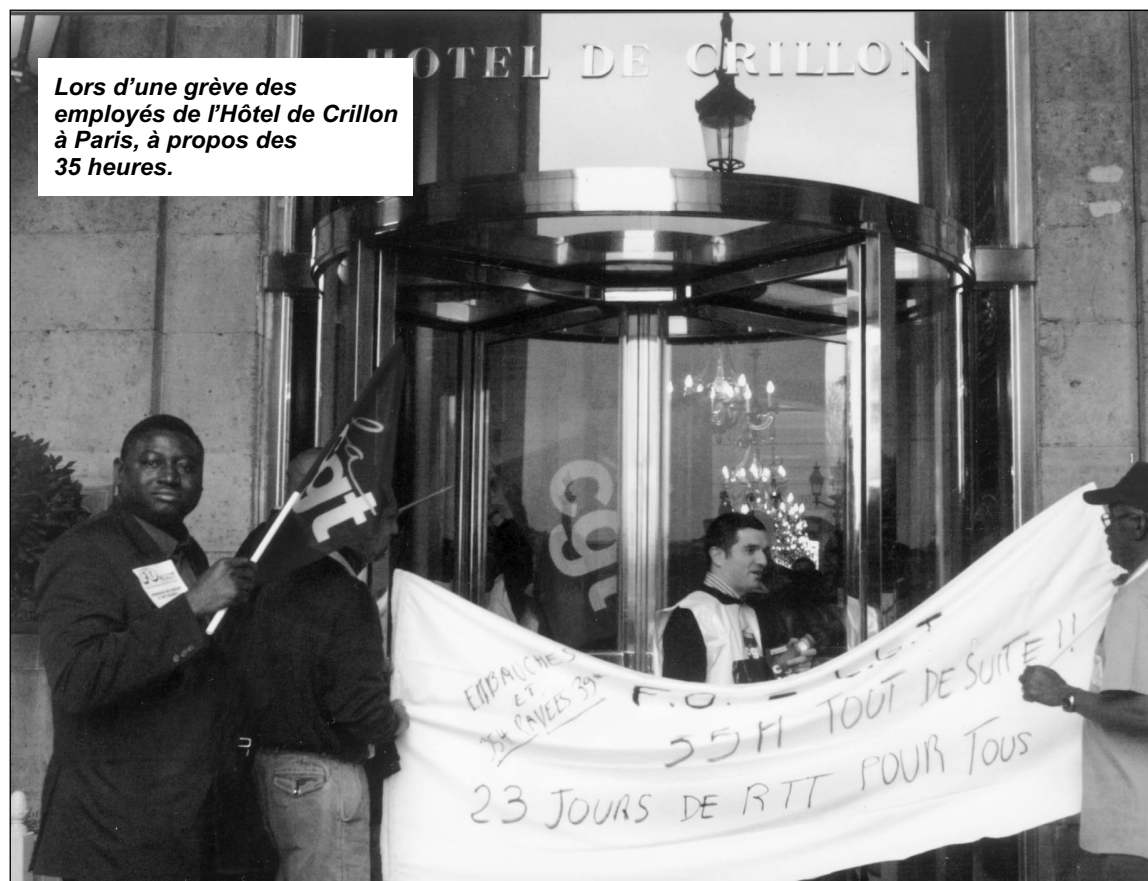
nes hôtelières Mercure, Sofitel, Suithôtel, Novotel, Ibis, Etap, Formule 1, Atria, etc., mais aussi le groupe Ticket-Restaurant) peuvent ignorer à quel véritable esclavage des temps modernes ce groupe condamne celles qui, après leur départ, font les lits, passent l'aspirateur, nettoient les sanitaires. Mais de telles méthodes, que l'on retrouve dans bien des sociétés de nettoyage – et pas seule-

ment dans l'hôtellerie –, ne peuvent bien sûr pas passer inaperçues des autorités. Seulement, elles laissent faire. Et cela n'émeut pas plus les revues économiques spécialisées qui tressent des lauriers aux gestionnaires « avisés » d'Accor pour avoir fait passer leur résultat net (bénéfice après impôt) de 447 à 498 millions d'euros en un an !

« Leader de l'hôtellerie éco-

nomique » en Europe, selon le *Grand Atlas des entreprises 2002*, Accor n'économise pas ceux qu'il exploite. Alors, espérons qu'avec leur grève, ses « petites mains » du ménage les obligeront, lui et leur employeur nominal, à respecter un peu plus leurs droits ainsi que leurs conditions de travail et de salaire.

P.L.



Lors d'une grève des employés de l'Hôtel de Crillon à Paris, à propos des 35 heures.

AFP

## Sollac Montataire (Oise)

À la Sollac Montataire (1300 employés), cela fait quatre ans que les salaires étaient quasiment gelés. Durant cette période, les bénéfices et les dividendes versés aux actionnaires ont fait des bonds en avant. De même, la paye des dix plus hauts cadres a augmenté de 33 %.

Cette année, la période du blocage des salaires, décidée au moment de la réduction du temps de travail, était censée se terminer. Les syndicats, au niveau du groupe, ont décidé de ne pas se contenter du 1 % annuel que la direction générale accorde depuis quatre ans. Ils réclament environ 3 % d'augmentation, étalée sur l'année 2002, avec un plancher pour les bas salaires. Ils demandent aussi que les primes soient revues à la hausse. Ces demandes, bien que jugées très modestes par un certain nombre de travailleurs, ont rencontré malgré tout un certain écho. L'idée qu'il faut faire pression pour obtenir quoi que ce soit a fait son chemin parmi le personnel. Les anciens ont expliqué que la direction ne cédera pas si nous restons au pied des lignes, et les plus jeunes, dont la grande majorité n'a jamais suivi de mouvement revendicatif, se rangeaient de plus en plus à cette perspective. Comme ils le disent eux-mêmes, « nous ramons depuis 3, 4

ou 6 ans, avec comme seul résultat du mépris et des petits salaires. » Tout cela fait qu'à Montataire, le mécontentement latent a fini par s'exprimer. Le mercredi 10 et le jeudi 11 avril, à l'appel de la seule CGT, des débrayages et des réunions ont eu lieu dans l'usine. Une journée de mobilisation était aussi

programmée fin avril, en liaison avec d'autres sites du groupe, pour le jour des négociations salariales prévues à Dunkerque.

La direction, sûrement par peur d'un comité d'accueil venu des quatre coins du pays, annonça aux syndicats le 17 avril qu'elle avançait la négociation sur les salaires

au vendredi 19 avril. Du coup, ce sont toutes les organisations syndicales qui ont appelé à un débrayage avec rassemblement devant les portes du site pour le même jour.

Ce jour-là, la direction essaya de multiples pressions, demandant aux agents de maîtrise d'inciter le personnel à ne pas quitter

son poste. Mais les plus déterminés des travailleurs firent eux aussi le tour des lignes. Du coup, environ 300 d'entre eux se sont retrouvés pendant plus de quatre heures devant les portes. Pour un premier coup de semonce à la direction, c'était réussi.

Correspondant LO

# DÉBRAYAGE POUR LES SALAIRES

## VDM Lucé (Eure-et-Loir)

C'est dans la nuit du mercredi 10 au jeudi 11 avril que la grève avec occupation entamée le mardi 2 chez Video Digital Multimédia (VDM) s'est jouée. Rappelons que cette usine de reproduction de cassettes vidéo située dans la banlieue de Chartres doit fermer fin avril, à la suite du dépôt de bilan de VDM (voir LO N° 1759).

Ce n'est qu'une semaine après le début du conflit que le PDG a fait l'effort de se déplacer du siège de la société (situé à Courbevoie, dans les Hauts-de-Seine) sur le site de Lucé, pour se rendre compte par lui-même de la situation.

Eh bien, il a pu mesurer la colère et la détermination des grévistes, qui continuaient à vendre directement le stock de cassettes entreposé dans l'usine. Il a surtout pu constater qu'un dispositif était prêt à enflammer les palettes et la paille disposés sous des bobines contenant des originaux de films et valant une petite fortune. Et que nous ne plaisantions pas en disant que, si nous étions jetés dehors sans un sou... il ne resterait plus rien au patron non plus.

Il a alors trouvé les mots pour convaincre l'administrateur judiciaire – qui n'avait pas prévu de

venir – de se déplacer le jour même à Lucé, afin de négocier les conditions de fermeture de l'usine. Cette négociation a duré toute la nuit, jusqu'à 5 h 30 du matin, en présence d'une cinquantaine de grévistes, dont certains collègues de Courbevoie venus nous soutenir.

Finalement les salaires vont être versés jusqu'à fin avril et les jours de grève seront payés. Au-delà, en comptant les mois de préavis, la prime légale de licenciement et la rallonge qu'accorde le patron, chacun d'entre nous va toucher une somme de l'ordre de 90 000 F, qui permettra de se retourner un peu. Et 15 réclasse-

ments sont prévus dans un entrepôt de VDM implanté à Chartres.

Bien sûr, on ne peut pas vraiment parler de victoire, puisqu'au bout il y a tout de même 65 licenciements sur Lucé. Mais on peut dire que nous sortons la tête haute de cette lutte. C'est pourquoi nous avons organisé, dès le lendemain, une fête près d'un étang voisin, où nous nous sommes retrouvés à une cinquantaine, malgré le fait que cela avait lieu en extérieur. Nous comptons bien rester en contact avec les sites VDM de Chartres et de Courbevoie, qui ne sont pas à l'abri de licenciements, et pour vérifier que l'accord signé par la

SIFA-Orléans



# GRÈVE POUR LES SALAIRES ET LES CONDITIONS DE TRAVAIL

**Ce qui a mis le feu aux poudres, le jeudi 11 avril, à la SIFA d'Orléans, une usine où nous sommes 600 à produire des culasses d'automobiles en aluminium, ce sont les salaires, mais aussi la colère contre des conditions de travail intolérables. Cela faisait trois semaines que la direction ne proposait que 1,5 % d'augmentation pour les ouvriers, et encore, en deux fois !**

Il y avait déjà eu quelques débrayages d'une heure. Le directeur avait répondu en décrétant qu'il n'y aurait pas du tout d'augmentation. Il a dû en rabattre. « *Quand on est déficitaire, on ne construit pas de nouveaux chantiers* », disaient certains ouvriers. Ce sont tout autant les conditions de travail, épouvantables, qui ont fait monter la colère. On pouvait entendre, au piquet, des réflexions du genre : « *Ici, c'est Germinal ; la retraite, on ne sera pas nombreux à en profiter si on ne change rien là-dedans. Il n'y a qu'à voir ceux qui partent* ».

Pour notre sécurité, c'est comme pour les salaires, la direction ne fait rien. Il ne se

passé pas une semaine sans un accident. Les hottes d'aspiration des fumées n'étant jamais nettoyées, elles prennent feu « *3 ou 4 fois par an* ». Et il faut alors galoper ; les uns, chercher les extincteurs ; les autres, couper l'arrivée du gaz dont les tuyaux courent partout.

Sur certains chantiers, on travaille encore à la coulée à la main, avec des louches de métal en fusion de 15 kg, au rythme d'une louche toutes les trois minutes ! La plupart du temps, les postes les plus pénibles sont confiés aux travailleurs intérimaires. La direction utilise leur précarité et leur fait un chantage permanent, sur la durée des missions, sur l'embauche. « *En janvier*

*Aujourd'hui, on est encore 180. Qu'ils ne disent pas qu'ils n'ont pas de fric* », disait un jeune.

Le 11 avril, à 3 h 15, c'est tout le monde qui s'est mis en grève, pour réclamer 400 F d'augmentation. Dès le jeudi, un piquet de grève s'est mis en place, associant tout le monde à la porte, empêchant les camions de rentrer. L'usine a été rapidement bloquée. Et, malgré la pression de la direction, présente nuit et jour au piquet jusqu'au vendredi matin, pour essayer de faire rentrer ceux qui arrivaient au changement d'équipe, nous avons tenu bon, tous ensemble.

A partir du vendredi matin, la direction décidait de fermer l'usine, mettant en fin de mission les intérimaires. Au piquet, tout le week-end, les discussions ont continué, et nous avons été nombreux à avoir pu échanger les mêmes constats, sur l'aggravation de

*2001, il y a eu jusqu'à 300 intérimaires.*

nos conditions de travail dans tous les secteurs.

Le lundi matin, la direction revenait devant l'usine pour continuer sa pression et faire reprendre le travail. Elle avait mobilisé l'ensemble de son encadrement, qu'on a pu voir, dès 8h30, se disperser dans notre piquet, où nous étions presque 300, pour nous diviser. « *Ceux qui veulent travailler se mettent de l'autre côté de la route* », entendait-on de la part de quelques cadres. C'est ainsi que nos camarades intérimaires présents au piquet, parce que la direction les avait fait tous rappeler, se sont vus contraints de rejoindre l'encadrement. Mais notre moral, lui, n'a pas faibli, ni notre détermination.

Chaque jour, nous voyions, en face de nous, l'encadrement et les intérimaires, payés à jouer au foot sur le terrain de sport à côté de l'usine, alors que la direction refusait toujours de céder 400 F d'augmentation. Elle s'est fendue de belles déclarations dans les journaux, se prétendant au bord du dépôt de bilan, allant

jusqu'à organiser deux manifestations de non-grévistes, qui ont notamment bloqué la Nationale 20, pour réclamer la levée du piquet et le droit d'aller travailler. Et la presse locale s'est largement fait le relais de la direction, reprenant ses propos, allant même jusqu'à écrire que « *50 grévistes bloquaient l'ensemble de l'usine* ».

Les manœuvres de la direction n'ont pas marché. Au piquet, nous sommes restés solidaires et déterminés, jusqu'au jeudi soir 18 avril. Certes, nous avons levé le piquet en obtenant moins que prévu, 2,15 % au lieu des 1,5 du départ. La direction n'a pas cédé à nos revendications. Nous sommes cependant contents de nous être fait entendre, contents d'avoir imposé huit jours de grève pendant lesquels nous nous sommes fait respecter. Nous avons fait grève pour nos salaires, certes, mais aussi pour notre dignité.

Correspondant LO

Atofina-Jarrie  
(région de Grenoble)

## LES TRAVAILLEUSES DU NETTOYAGE NE SE LAISSENT PAS FAIRE

Rien ne va plus pour les onze salariées de l'entreprise L'Activité, qui font le nettoyage de l'usine chimique Atofina à Jarrie, une commune du sud grenoblois. En avril 2001, elles avaient fait quatre semaines de grève et avaient obtenu une prime annuelle de 1600F, le paiement des jours de maladie dès le 4<sup>e</sup> jour d'arrêt (et non pas dès le 11<sup>e</sup>, comme c'est le cas dans la plupart des sociétés de nettoyage) et une prime de transport mensuelle de 125F.

Depuis, la direction d'Atofina a changé de sous-traitant et le personnel est passé à l'entreprise L'Activité. Cette entreprise, qui a mauvaise réputation parmi les travailleurs de la région, est bien connue pour

ses méthodes antiouvrières. D'ailleurs, elle a vite fait ses preuves à Atofina.

Le 13 mars, les ouvrières débrayaient une heure pour protester contre les irrégularités mensuelles sur les feuilles de paye : heures supplémentaires et complémentaires (pour les temps partiels) non payées, primes revues à la baisse et remise en cause des acquis de la grève, comme le non-paiement des jours de maladie ou la prime mensuelle de transport... Quelques heures après le débrayage, deux nervis du patron vinrent agresser verbalement la déléguée syndicale CGT, en la menaçant sur son lieu de travail.

Suite à cette agression, les travailleuses débrayèrent une

heure à nouveau et se rassemblèrent pour distribuer un tract s'adressant aux ouvriers de l'usine pour dénoncer leurs conditions de travail. Deux représentants de la direction d'Atofina, appelés par les grévistes, déclarèrent ne pas vouloir se mêler des affaires de leurs entreprises sous-traitantes. La presse a relevé que les deux sbires du patron ont pu rentrer facilement sur un site pourtant classé Seveso, sous contrôle Vigipirate, où ils n'avaient rien à faire. La déléguée dénonça aussi cette direction d'Atofina qui prétend se soucier de la condition féminine mais qui en réalité s'en fiche, sauf pour se faire de la pub. En effet, le 8 mars, à l'occasion de la journée de la

Femme, cette direction avait fait venir de Toulouse tout le personnel féminin de l'usine AZF et l'avait invité à un buffet dans l'usine, avec celui de Jarrie. Les femmes du nettoyage, elles, n'étaient pas invitées...

Quelques jours plus tard, la déléguée reçut une convocation pour « *une éventuelle sanction* », sans autre précision, alors que c'était elle la victime ! Entre-temps, rien n'était réglé sur les feuilles de paye. Cette fois, les travailleuses se mirent en grève toute la journée du mardi 9 avril et décidèrent d'accompagner leur déléguée chez le patron, qui n'avait rien de sérieux à lui reprocher.

Après avoir débrayé toute

la semaine suivante, une heure par jour, les travailleuses sont en grève totale depuis vendredi 19 avril. Pour l'instant, la direction d'Atofina fait la sourde oreille, alors qu'elle est la principale responsable de cette situation car c'est elle qui sous-traite le nettoyage et fait baisser les prix des entreprises, qui se rattrapent en exploitant encore plus leur personnel.

Les travailleurs d'Atofina ont signé massivement une pétition de soutien et nombreux sont ceux qui sont intervenus auprès de leur hiérarchie, ne cachant pas leur écoeurement devant ces conditions de travail dignes du dix-neuvième siècle.

Correspondant LO



# Dimanche 19 mai LA FÊTE DE LUTTE OUVRIÈRE

Cette année notre fête change de formule. Le calendrier électoral chargé mobilise toutes nos énergies (et au delà !) et nous ne pouvons malheureusement pas en consacrer autant que d'ordinaire au montage, puis démontage de notre fête traditionnelle.

Le dimanche du week-end de Pentecôte, après le second tour de la présidentielle et à trois semaines des élections législatives, sera bien évidemment l'occasion de nous retrouver nombreux pour discuter de la situation et de la politique à suivre pour défendre le camp des travailleurs. Dans la situation politique d'aujourd'hui, il importe d'avoir les idées claires et les discussions et débats seront nombreux, dans une ambiance fraternelle, parmi ceux qui se situent sur le terrain

du monde du travail.

Donc la fête se déroulera seulement sur une journée, dimanche 19 mai, de 10 heures à 23 heures. Mais cela ne sera pas une fête au rabais pour autant. Qu'on en juge !

Outre le programme ci-contre, il y aura deux cinémas, un chapiteau scientifique, un chapiteau scientifique « tournant » (ce sont les spectateurs qui tournent) retraçant l'histoire du capitalisme, un spectacle audio-visuel, des animations un peu partout. Bref, pas de quoi s'ennuyer.

Et tout cela pour un prix d'entrée de 10 euros.

Il y aura comme chaque année des autocars gratuits depuis Paris-Porte de la Chapelle et retour. Mais pas de camping, ni de crèche, ni de « Place aux Jeunes », la fête ne durant

qu'une journée.

On pourra manger bien évidemment, même si le côté « spécialités culinaires » sera un peu moins développé que les années précédentes.

Plusieurs vastes structures pouvant recevoir chacune plusieurs centaines de personnes accueilleront les convives ainsi que les animations.

Il y aura des expositions diverses et variées, et un chapiteau spécialement consacré aux débats politiques.

Notre fête, espérons-le, rassemblera autant sinon plus de monde que d'habitude, et elle sera, comme elle l'est toujours, le plus important rassemblement populaire de l'extrême gauche.

**Alors, réservez tous votre dimanche 19 mai pour venir à notre fête, à votre fête !**

## Le dimanche 19 mai après-midi, une intervention d'Arlette LAGUILLER

### Au programme de la Fête

• Au Grand Podium :

– MICHEL BÜHLER

Chansons tendres et révoltées

– BERNARD LAVILLIERS

– SANSEVERINO

Chansons swing manouche

Un mélange de gouaille malicieuse, d'humour et de présence trépidante sur une musique enlevée

• Au Théâtre de Verdre :

KARLI Un groupe autrichien de rock music

MONSIEUR JACQUET Jazz style Django Reinhardt

LAVACH' Musiques d'Europe de l'Est

LES BLEUS DE TRAVAIL jouent « Sous les pavés, les bleus » une comédie « circo-burlesque »

MIDNIGHT JOKERS Standards des années 70

• Place de la Révolution sociale :

La Compagnie JOLIE MÔME présentera la pièce de théâtre « LA CROSSE EN L'AIR » de Jacques Prévert

• Entre autres, vous croiserez dans les allées de la Fête :

RETRO JAZZ BAND Fanfare Nouvelle Orléans

Jacques THIERRÈE Chansons à l'orgue de Barbarie

CUBI LIBRE Chants de lutte

## 26 ET 27 AVRIL, MANIFESTONS AVEC LES SANS-PAPIERS

Une marche nationale des sans-papiers, partie le 23 mars de Marseille, arrivera le vendredi 26 avril en Seine-Saint-Denis et se joindra à la manifestation pour combattre Le Pen et ses idées, le samedi 27 avril 2002. Les sans-papiers veulent la régularisation de leur situation, le droit à travailler et se loger normalement, la fin d'une législation qui fait d'eux des exclus.

Nous appelons à soutenir leurs actions et à se joindre à leurs manifestations. Voici leur itinéraire dans le département de la Seine-Saint-Denis qui est leur dernière étape. Ils seront accueillis entre 12 h et 17 h 30 dans différentes mairies à Saint-Denis (12 h), puis Aubervilliers (14 h 30), puis La Courneuve (15 h 30), puis Bobigny (16h30). Samedi ils appellent à un rassemblement

à 13 heures, Place Clichy à Paris d'où ils rejoindront la manifestation qui partira de République à 15 heures. Ils termineront leur manifestation à 18 heures à la Bourse du Travail, rue du Château d'Eau à Paris (Métro République).

LUTTE OUVRIÈRE appelle à manifester à leurs côtés partout où c'est possible.

## Contre Le Pen, le patronat et les politiciens à leur service

## MANIFESTONS NOMBREUX LE 1<sup>er</sup> MAI

Les manifestations du 1<sup>er</sup> mai sont, dans le monde entier l'occasion, pour le mouvement ouvrier, d'affirmer dans la rue son existence et sa vitalité. Issues de rudes combats du passés, elles restent une journée de lutte pour le monde du travail

Cette année, cette journée doit être l'occasion d'exprimer le plus fortement possible l'opposition du monde des travailleurs et de tous ceux qui s'en sentent solidaires à Le Pen, qui est leur ennemi déclaré. D'autant que ce même Le Pen a la prétention de faire de cette journée une démonstration, sous la bannière des idées réactionnaires qui sont les siennes.

Il faut que nous soyons nombreux pour dire notre hostilité à cet homme qui incarne des projets ouvertement anti-ouvriers et qui se fait le champion d'idées xénophobes, racistes, aux antipodes des

idéaux internationalistes qui sont ceux du mouvement ouvrier et à l'unisson de ces femmes et de ces hommes qui seront dans la rue dans d'autres pays le même jour, au risque parfois d'affronter la répression policière

Cette manifestation peut et doit pouvoir peser. Mais pas si on laisse croire que l'avenir du monde du travail serait entre les mains d'un homme comme Chirac

Elle pèsera réellement si elle se situe sur le terrain de la classe ouvrière qui dispose de la force de faire reculer ses ennemis, quels qu'ils soient.

« Il n'est pas de sauveur suprême » dit le chant des travailleurs, *l'Internationale* « ni dieu, ni César ni tribun ». Il faudrait y ajouter « ni Chirac ».

Pour faire entendre cela, soyons le plus nombreux possible ce 1<sup>er</sup> mai dans le cortège de Lutte Ouvrière

## Le livre d'Arlette Laguiller, *Mon communisme*

est disponible.

Prix : 13 euros.

Envoi contre un chèque de ce montant  
à l'ordre de Lutte Ouvrière

### LES RÉUNIONS PUBLIQUES DE LUTTE OUVRIÈRE

**25 avril**

Albertville (Savoie)  
Nanterre-Centre ville  
(Hauts-de-Seine)

**27 avril**

Condé-sur-Escaut (Nord)  
Péronne (Somme)  
Roisel (Somme)

**29 avril**

Créteil (Val-de-Marne)  
Le Mans (Sarthe)

**30 avril**

Balma (Haute-Garonne)  
Narbonne (Aude)  
Pamiers (Ariège)

**2 mai**

Bédarieux (Hérault)  
Chateauroux (Indre)

**3 mai**

Baugy (Cher)  
Béziers (Hérault)

Boulogne (Hauts-de-Seine)

Linselles (Nord)

Maubourget (Hautes-Pyrénées)

Nerondes (Cher)

**4 mai**

Le Quesnoy (Nord)

Moirans (Isère)

**10 mai**

Tourcoing (Nord)

**11 mai**

Moutiers (Savoie)